



APASIC - ONG

ENSEMBLE MOBILISONS LES BONNES VOLONTES

AUTORISATION : N° 2000/438/MISAT/DC/DG/DAI/SAAP-ASSOC du 06/12/2000

N° 23/J.O. / page 1131 de la 111^e année du 1^{er} décembre 2000.

**Comptes bancaires N° 0100301380261527018 APASIC ONG NSIA BANQUE BENIN
N° 506100000715 APASIC ONG, UBA Bénin**

RAPPORT ANNUEL 2023

DES ACTIVITES

(EXECUTIONS ET PARTICIPATIONS)

DE L'ONG APASIC

JANVIER À DÉCEMBRE 2023

N° 0821 / MECCAG – PDPE / DC / DPRPIB / SCAONG du 27/04/01 ~ N° 008ac-2001/CPA-ONG/D/SA du 26/03/01 ; N°0474/MFPTRA/DC/SA du 23/03/01,
INSAE N° 2978530163430~N° 0014 / MCRI-SCBE / DBEVA / SSOCBE ; N° 0051 DDSP/ATL-LITT~~ N° IFU : 6201002064609,
ADRESSES : Maison ACHI, Village Avodjihoué, Arrondissement de Sokouhoué, Commune de Djakotomey, Département du Couffo
Telephones : (00229) 95 53 29 83 / 96 17 40 95 Email : ong_apasic@yahoo.fr, ou ong.apasic@gmail.com,
www.ong-apasicbenin.blogspot.com, - www.facebook.com/APASIC.ONG2000, twitter.com/apasic_ong , twitter.com/AsasicOng

*Notre devise « Solidarité– Entraide– Discipline –Professionnalisme –Transparence. »
Notre slogan « Ensemble, Mobilisons les Bonnes Volontés ! »*

NOTRE MISSION « Contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en organisant les femmes/filles surtout rurales en vue de leurs autonomisations, de la connaissance et du bénéfice de leurs droits afin qu'elles assument leurs rôles de mères pour le meilleur intérêt et la protection de leurs enfants et de la communauté. »

NOTRE VISION « Faire du Bénin, un modèle de développement dans la sous-région à travers l'accompagnement et l'appui des communautés rurales surtout les femmes dans leur processus de Développement Participatif et Durable en vue d'insuffler un dynamisme aux regroupements, par des actions de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation pour permettre l'avènement d'une société pacifique, équitable, conviviale, fraternelle et paisible. »

NOTRE BUT « Promouvoir le développement à travers des actions sociales et des initiatives communautaires en vue de promouvoir l'entreprenariat par l'information, la communication, le changement de comportement, la formation et la sensibilisation. »

Nos domaines d'intervention : GENRE ET DEVELOPPEMENT : installations, formations et suivis des groupements de femmes ;

→ SANTE : Prévention des IST et du VIH/SIDA ; du paludisme et autres maladies ; Promotion de la Santé de la reproduction ;

→ EDUCATION ET SPORTS : diverses sensibilisations ; installations et équipements de bibliothèques ; organisations de journées et de concours de lecture ; organisations des tournois de football et autres disciplines sportives ;

→ Bonne gouvernance : observations des élections ; control citoyen de l'action publique. ;

→ Appui conseil - Protection de l'environnement.

SOMMAIRE

Introduction

I- Activités réalisées

II- II- Difficultés rencontrées

III- III- Perspectives

Conclusion

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2023, l'Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires (ONG APASIC) a poursuivi la mise en œuvre des actions de développement initiées ainsi que la participation à la mise en œuvre des activités des Réseaux dont elle est membre pour l'atteinte de ses objectifs fixés à sa création.



Le présent rapport d'activités couvre la période de Janvier à Décembre 2023 et présente les activités, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Concernant les activités initiées et exécutées, nous ne pouvons faire mention que de trois (03), n'ayant pas gagné d'appels à projets pour bénéficier des subventions pour leurs mises en œuvre. Il s'agit de :

1. la conception d'affiches et leurs publication sur les réseaux sociaux le 08 Mars sur le thème : « **Comment assurer un accès à l'internet sûr pour les femmes et les filles pour leur épanouissement** » de la Journée Internationale de la Femme (JIF) 2023 ; ET Réalisation des affiches et publication sur les réseaux sociaux pour les 23 ans de l'ONG APASIC le 06 Décembre 2023 ;
2. Initiation et mise en exécution de la 1^{ère} Edition du Projet **UPeSoPA «Un Peu de Solidarité aux Prisonniers Âgés»** à la Prison Civile de Ouidah/ Atlantique, le Dimanche 24 Septembre 2023, au profit de 135 détenues : 100 hommes, 20 femmes et 15 mineurs ne recevant pas ou rarement des visites des proches ;
3. L'organisation de la 8^é Édition du Projet **U.Pe.B.E.D.Ha « UN PEU DE BONHEUR AUX ENFANTS VULNÉRABLES / DÉMUNIS / HANDICAPÉS** », pour plus de 500 enfants de la commune d'Ifangni, le samedi 16 Décembre 2023, sur le site de la Maison de la Femme ; et la distribution des cadeaux « un lot de 60 kits d'habillement (35 garçons et 25 filles), 40 chaussures et quelques jouets » au représentant de l'orphelinat "Arbre de Vie des Enfants" de Mr Félicien AGOH à Klouékanmè / Couffo, ainsi qu'« un lot de 24 kits d'habillement (16 garçons et 08 filles) au représentant de l'orphelinat "Ange Sentinelle" de Lokogba dans la commune d'Aplahoué / Couffo, le 23/12/2023 au siège de l'ONG APASIC à Avodjihoué / Sokouhoué / Djakotomey" ;

a) celles (divers ateliers, réunions, séminaires de formation, séances de sensibilisation et la mise en œuvre des micros projets) auxquelles l'ONG APASIC a participé et qui sont initiées par les structures (réseaux) faîtières dont l'ONG APASIC est affiliée et financées par les Partenaires Techniques et Financiers des réseaux affiliés.

a - ACTIVITES EXECUTEES (MENEES) PAR L'ONG APASIC

DATE	ACTIVITES EXECUTEES DETAILLEES / LIEU / PARTENAIRES	QUELQUES IMAGES (PLUS D'IMAGES ET VIDEOS, CONSULTEZ : www.facebook.com/APASIC.ONG2000 ; www.ong-apasicbenin.blogspot.com)
Janvier à Décembre 2023	Publication des rapports d'activité 2022 et de diverses actions de l'ONG APASIC, demandes de partenariats, subventions, soumissions aux appels à projets... par mails, sur blog et profils des réseaux sociaux	
8 mars 2023	<p>CAMPAGNE NUMERIQUE SUR LES RESEAUX SOCIAUX POUR LA PRISE EN COMPTE DES DROITS DES FEMMES QUI SONT DES DROITS HUMAINS; Dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme (JIF) 2023 sur le thème : « Comment assurer un accès à l'internet sûr pour les femmes et les filles pour leur épanouissement ».</p> 	
24 septembre 2023	<p>Initiation et mise en exécution de la 1^{ère} Edition du Projet UPeSoPA «Un Peu de Solidarité aux Prisonniers Âgés» de l'ONG APASIC, à la Prison Civile de Ouidah/ Atlantique, le Dimanche 24 Septembre 2023, au profit de 135 détenues : 100 hommes, 20 femmes et 15 mineurs ne recevant pas ou rarement des visites des proches. L'ONG APASIC, grâce à la générosité de ses membres, des membres sympathisants, des ami-e-s, connaissances, parents, ... a pu rassembler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 kg de Gari (farine de Manioc) - 650 unités de Kluiklui (galettes de la pâte d'arachide), 	

- des tenues dont 20 pour femmes, 100 pour hommes et 15 pour mineur-e-s.
 Nos remerciements très sincèrement pour votre contribution très appréciée, par l'équipe de l'ONG APASIC, Bénéficiaires et responsables (de la P.C).
 La prise des images n'étant pas permise dans l'enceinte, recevez juste quelques images symboliques de l'événement.



Réalisation des affiches et publication sur les réseaux sociaux pour ses 23 ans.

06 Décembre 2023



Le 16 et le 23 décembre 2023

Pour la 8^e Édition du Projet «U.Pe.B.E.D.Ha», plus de 500 enfants de la commune d'Ifangni ont reçu des cadeaux variés le samedi 16 Décembre 2023, sur le site de la Maison de la Femme, en présence du Maire, Mr Franck OKPEÏCHA, de Mme AYISSO Chantal, Secrétaire Exécutive la Commune d'Ifangni, Marraine de l'Édition, de Mr Bienvenu ALOFA, Président de l'ONG/OAHU-Bénin, (Initiateur de la Maison de la Femme), parrain de la l'édition, de Mr Janvier ADÉGBOLA, Président de l'ONG Espoir Plus, collaborateur, des ONGs alliées/partenaires, des Chefs des arrondissements, des Chefs des quartiers et villages de la Commune d'Ifangni et Têtes Couronnées, Sages, Autorités à divers niveaux, parents des bénéficiaires, invité-es, des membres de l'ONG APASIC, du représentant du RIFONGA-Bénin, des ami-e-s de la Presse.

https://youtu.be/mBeVMJt4kK8?si=RS9SeX-UjUqpYJ_o

Suivez le compte rendu de Régional News TV via le lien ci-dessous

FÊTE DE LA NATIVITÉ À IFANGNI: Les autorités et des ONGs sèment de la joie dans le cœur des enfants

A l'issue de l'évènement d'Ifangni, "UN PEU DE BONHEUR AUX ENFANTS VULNÉRABLES / DÉMUNIS / HANDICAPÉS (U.Pe.B.E.D.Ha) continu toujours par la distribution des cadeaux « un lot de 60 kits d'habillement (35 garçons et 25 filles), 40 chaussures et quelques jouets » au représentant de l'orphelinat "Arbre de Vie des Enfants" de Mr Félicien AGOH à Klouékanmè / Couffo, ainsi qu'« un lot de 24 kits d'habillement

(16 garçons et 08 filles) au représentant de l'orphelinat "Ange Sentinelle" de Lokogba dans la commune d'Aplahoué le 23/12/2023 au siège de l'ONG APASIC à Avodjihoué / Sokouhoué / Djakotomey".

ALBUM PHOTOS

Le 23 décembre 2023, l'ONG APASIC a organisé une activité de Noël pour les enfants de l'orphelinat "Ange Sentinelle" de Lokogba. Les enfants ont été accueillis au siège de l'ONG APASIC à Avodjihoué / Sokouhoué / Djakotomey. Les enfants ont été répartis en deux équipes et ont participé à une compétition de football. Les enfants ont également reçu des cadeaux et des vêtements. Les enfants ont été très contents et ont passé une très bonne nuit de Noël.

Par ZorAsol Positive



Nous sommes prêts pour l'angoisse ce jour 16 décembre 2023 par la bonté Divine !

Nous sommes prêts pour l'angoisse ce jour 16 décembre 2023 par la bonté Divine !





Présentation des vœux de Noël et du nouvel an par mails, sur blog et profils des réseaux sociaux.

Décembre 2023 à Février 2024



2023 à Mars 2024

Organisation d'une Assemblée Générale en ligne/WhatsApp (faute de moyens pour réunir les membres qui ne résident pas aux mêmes endroits) le dimanche 23/04/2023.

Au titre de l'année 2023, le Conseil d'Administration a tenu deux réunions en ligne (WhatsApp) au 1^{er} et 2^é semestres (les dimanches 12/02/2023 et 22/10/2023) pour réaliser les rapports moral et financier de l'année 2023 et l'adoption du Plan Stratégique (2024-2028) et du Plan d'Action 2024 de l'ONG APASIC.

Le Bureau Exécutif a élaboré les planifications stratégiques, assuré la mobilisation des ressources et a représenté l'ONG APASIC au niveau des réseaux partenaires.

b - PARTICIPATION AUX ACTIVITES MENEES PAR DES RESEAUX OU STRUCTURES DONT L'ONG APASIC EST MEMBRE

DATE	ACTIVITES EXECUTEES DETAILLEES / LIEU / PARTENAIRES	QUELQUES IMAGES (PLUS D'IMAGES ET VIDEOS, CONSULTEZ : www.facebook.com/APASIC.ONG2000 ; <a href="http://www.ong-
apasicbenin.blogspot.com">www.ong- apasicbenin.blogspot.com)
02-03 janvier 2023	<p>Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la Formation des formateurs d'observateurs du scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin, organisée par la Plateforme électorale des OSC (PEOSC) du Bénin coordonnée par WANEP-Bénin dans le cadre de son projet "Citoyen veille et contribue à des législatives transparentes, libres et apaisées en 2023 au Bénin", que la PEOSC met en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération Suisse ; les 02 et 03 Janvier 2023 à la salle de conférence CDIJ du Tribunal de Cotonou.</p> <p>Cette activité qui allie théorie et pratique pour permettre aux formateurs de maîtriser, chacun, les méthodes de rapportage, a fait intervenir les acteurs suivants : « 24 participant.e.s ; 02 Facilitateurs ; 02 membres de la coordination ; 01 Représentant du CoPil ; 01 Représentant de la DDC ; 01 Représentant de l'Union Européenne ; 01 Représentant de l'UGP/GFA ».</p> <p>Les participants sont des membres ou des personnes ressources proposées par les OSC ou Réseaux membres de la Plateforme Electorale. Ils ont divers professionnels profils (juristes, sociologues, géographes, archivistes, animateurs sociaux, etc.), ont tou.te.s une expérience avérée dans la formation des adultes. En plus, la plupart ont, antérieurement, participé à des missions similaires de formation, soit des observateurs, soit des moniteurs.</p> <p><u>Contexte et justification</u></p> <p>La Plateforme électorale des organisations de la société civile du Bénin (PEOSC) regroupe des réseaux et organisations de la société civile béninoise et depuis sa création en 2015, œuvre à l'amélioration des processus électoraux et à la culture de la redevabilité électorale grâce aux efforts fédérés des acteurs non-étatiques intervenant dans la veille citoyenne. L'intervention de la PEOSC dans les processus électoraux repose sur les piliers : Observer – Rapporter – Agir. Au travers de chacun de ces trois axes, la PEOSC œuvre au renforcement de la démocratie et au bon déroulement des processus électoraux.</p> <p><u>Description et objectifs de l'activité</u></p> <p>Cette formation est organisée pour renforcer les capacités de vingt-quatre (24) formateurs provenant des organisations membres de la Plateforme électorale des OSC. Ces derniers, formés en tant que formateurs et superviseurs sont appelés d'une part, à former à leur tour, les sept cent quatorze (714) observateurs qui seront déployés le jour du scrutin, par la Plateforme électorale dans différents postes de votes du territoire national et, d'autre part, à assurer la supervision de ces observateurs jusqu'à la fin du scrutin. Les objectifs de cette formation sont, entre autres, de permettre aux participant.e.s de :</p> <ul style="list-style-type: none"> mieux comprendre le cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d'observation ; comprendre les principes et exigences d'une mission d'observation électorale ; s'approprier les mesures de sécurité liées à l'observation électorale en général et à une observation en contexte difficile (risques de violence, Covid-19) en particulier ; s'approprier le contenu de la grille d'observation et les différents formats et systèmes de rapportage; partager des techniques et méthodologies de formation des observateurs au regard du contexte sécuritaire actuel ; échanger autour et s'approprier leur cahier de charge de formateur/superviseur. 	

02-03 janvier 2023

Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus : 24 formateurs d'observateurs sont aptes à former les sept cent quatorze (714) observateurs qui seront déployés pour l'observation du scrutin du 08 janvier 2023

LES GRANDES LIGNES :

Allocution de la Présidente de la PEOSC

Mot des partenaires (UE, DDC/UGP-GFA)

Présentation du contexte, des objectifs et agenda de la formation, Présentation des participant (e)s

Quatre (04) modules ont meublé la formation et s'articulent autour des thématiques suivantes :

Session 1 : Aperçu du cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d'observation

Débats

Session 2 : Comprendre le déroulement des opérations de vote et le dépouillement

Session 3 : Les principes et exigences d'une mission d'observation électorale

Session 4 : Observation électorale dans un contexte difficile : quelques mesures sécuritaires

Récapitulatif de la journée

Session 5 : Comprendre la grille d'observation et les différents modes de rapportage

Débats

Des exercices pratiques de rapportage des différents types de messages sont faits par les formateurs pour leur assurer une maîtrise des méthodes de rapportage.

Exercice d'appropriation de la grille et Travaux pratiques de rapportage

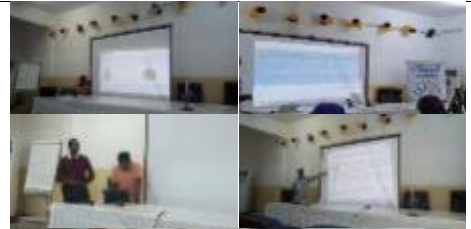
Informations pratiques sur les formations et le déploiement des observateurs / Débat général / Evaluation de l'atelier.

Mme Assiba Solange ZOTTO, son coéquipier Mr DOSSEH Cyriano de WANEP-Bénin et Mme ZOUNON Yêyinou Yolande, personnel d'appui de WANEP-Bénin, sont déployés à Natitingou (Département d'Alibori) pour former des observateurs les 05 et 06 Janvier 2023, à l'Hôtel La Montagne de Natitingou.

05 janvier 2023

Formation le 05 Janvier 2023 à la salle de conférence de l'Hôtel La Montagne de Natitingou, de trente un (31) observateurs du scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC) et son coéquipier Mr DOSSEH Cyriano de WANEP-Bénin.

Cette formation est organisée par la Plateforme électorale des OSC (PEOSC) du Bénin coordonnée par WANEP-Bénin dans le cadre de son projet "Citoyen veille et contribue à des législatives transparentes, libres et apaisées en 2023 au Bénin", que la PEOSC met en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération Suisse.



L'activité a fait intervenir : 714 participant.e.s à raison de 30 participantes.es par atelier de formation – 24 Facilitateurs à raison de 2 par atelier de formation – 12 personnels d'appui à raison d'une personne par département. Les participants.es sont des membres ou des personnes ressources proposées par les OSC ou Réseaux membres de la Plateforme Électorale. Ils ont divers profils (enseignants, animateurs sociaux, étudiants, etc.), et ont la plupart une expérience avérée à des missions similaires, soit en tant qu'observateurs, soit en tant que moniteurs.

Les résultats suivants sont attendus : - 714 observateurs outillés pour le suivi du scrutin du 08 janvier 2023 ; - Les 714 observateurs formés ont assuré l'observation des élections législatives et contribué à l'animation de la Salle de Situation Électorale.

Les livrables attendus de cette activité sont : - Liste des observateurs formés - Rapports de formation.

En prélude au déploiement des observateurs électoraux, la Plateforme électorale a organisé des ateliers de formation à leurs profits au niveau des communes où ils seront déployés.

La formation vise à : – outiller les observateurs à être en capacité d'accomplir avec professionnalisme leur mission d'observation électorale le jour du scrutin ; – échanger sur les modalités pratiques de déploiement en tenant compte du contexte actuel.

Quatre (04) modules ont meublés la formation et s'articulent autour des thématiques suivantes :

- Aperçu du cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d'observation ;
- Les principes et exigences d'une mission d'observation ;
- Observation électorale dans un contexte difficile : quelques mesures sécuritaires ;
- Comprendre la grille d'observation et les différents modes de rapportage.

Des exercices pratiques de rapportage des différents types de messages sont faits par les observateurs pour leur assurer une maîtrise des méthodes de rapportage.

Cette session du 05 janvier à Natitingou a permis de former sur différentes thématiques indispensables au bon accomplissement de leur mission, trente un (31) observateurs électoraux (22 Hommes et 09 Femmes) sur les sept cent quatorze (714) que la PEOSEC a prévu déployer le jour du scrutin.

Suite à la maîtrise avérée par chacun des observateurs, de la grille d'observation et des méthodes de rapportage à l'issue de la formation théorie et pratique, ils seront envoyés dans différents postes de votes des communes du département de l'Alibori pour le suivi du scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin.



Il est prévu des activités de simulation de rapportage la veille du scrutin.

La formation est clôturée par des informations logistiques pratiques sur le déploiement.

LES GRANDES LIGNES :

Mot de bienvenue, Présentation des participant (e)s

Présentation du contexte, des objectifs et agenda de la formation

Session 1 : Aperçu du cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d'observation Débats

Session 2 : Les principes et exigences d'une mission d'observation électorale Débats

Session 3 : Observation électorale dans un contexte difficile : quelques mesures sécuritaires Débats

Session 4 : Comprendre la grille d'observation et les différents modes de rapportage Débats

Travaux pratiques de rapportage (Chaque Observateur doit composer et envoyer tous les types de messages attendus)

Informations pratiques sur les formations et les déploiements / Débat général / Evaluation de l'atelier/ fin de l'atelier



Formation le 06 Janvier 2023 à la salle de conférence de l'Hôtel La Montagne de Natitingou, de trente-trois (33) observateurs du scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC) et son coéquipier Mr DOSSEH Cyrano de WANEP-Bénin.

Cette formation est organisée par la Plateforme électorale des OSC (PEOSC) du Bénin coordonnée par WANEP-Bénin dans le cadre de son projet "Citoyen veille et contribue à des législatives transparentes, libres et apaisées en 2023 au Bénin", que la PEOSC met en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération Suisse. L'activité a fait intervenir : 714 participant.e.s à raison de 30 participantes.es par atelier de formation – 24 Facilitateurs à raison de 2 par atelier de formation – 12 personnels d'appui à raison d'une personne par département. Les participants.es sont des membres ou des personnes ressources proposées par les OSC ou Réseaux membres de la Plateforme Électorale. Ils ont divers profils (enseignants, animateurs sociaux, étudiants, etc.), et ont la plupart une expérience avérée à des missions similaires, soit en tant qu'observateurs, soit en tant que moniteurs.

Les résultats suivants sont attendus : - 714 observateurs outillés pour le suivi du scrutin du 08 janvier 2023 ; - Les 714 observateurs formés ont assuré l'observation des élections législatives et contribué à l'animation de la Salle de Situation Électorale.

Les livrables attendus de cette activité sont : - Liste des observateurs formés - Rapports de formation.

En prélude au déploiement des observateurs électoraux,



06 Janvier 2023

la Plateforme électorale a organisé des ateliers de formation à leurs profits au niveau des communes où ils seront déployés.

La formation vise à : – outiller les observateurs à être en capacité d’accomplir avec professionnalisme leur mission d’observation électorale le jour du scrutin ; – échanger sur les modalités pratiques de déploiement en tenant compte du contexte actuel.

Quatre (04) modules ont meublées la formation et s’articulent autour des thématiques suivantes :

- Aperçu du cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d’observation ;
- Les principes et exigences d’une mission d’observation ;
- Observation électorale dans un contexte difficile : quelques mesures sécuritaires ;
- Comprendre la grille d’observation et les différents modes de rapportage.

Des exercices pratiques de rapportage des différents types de messages sont faits par les observateurs pour leur assurer une maîtrise des méthodes de rapportage.

Cette session du 06 janvier à Natitingou a permis de former sur différentes thématiques indispensables au bon accomplissement de leur mission, trente-trois (33) observateurs électoraux (23 Hommes et 10 Femmes) sur les sept cent quatorze (714) que la PEOSEC a prévu déployer le jour du scrutin.

Suite à la maîtrise avérée par chacun des observateurs, de la grille d’observation et des méthodes de rapportage à l’issue de la formation théorie et pratique, ils seront envoyés dans différents postes de votes des communes du département de l’Alibori pour le suivi du scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin.

Il est prévu des activités de simulation de rapportage la veille du scrutin.

La formation est clôturée par des informations logistiques pratiques sur le déploiement.

LES GRANDES LIGNES :

Mot de bienvenue, Présentation des participant (e)s

Présentation du contexte, des objectifs et agenda de la formation

Session 1 : Aperçu du cadre légal des législatives 2023 au Bénin en lien avec la grille d’observation Débats

Session 2 : Les principes et exigences d’une mission d’observation électorale Débats

Session 3 : Observation électorale dans un contexte difficile : quelques mesures sécuritaires Débats

Session 4 : Comprendre la grille d’observation et les différents modes de rapportage Débats

Travaux pratiques de rapportage (Chaque Observateur doit composer et envoyer tous les types de messages attendus)

Informations pratiques sur les formations et les déploiements / Débat général / Evaluation de l’atelier/ fin de l’atelier



<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Du 04 au 15 janvier 2023</p>	<p>Supervision en ligne (sur les forums WhatsApp) de soixante-quatre (64) observateurs électoraux formés le 05 janvier (31 dont 22 Hommes et 09 Femmes) et le 06 janvier (33 dont 23 Hommes et 10 Femmes) à Natitingou sur les sept cent quatorze (714) que la PEOSC a déployé pour le scrutin législatif du 08 janvier 2023 au Bénin par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC).</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">16 janvier, 06 Février, 13 Février, 20 Février, 06 Mars, 03 Avril, 24 Avril, 08 Mai, 22 Mai, 26 Juin, 17 Juillet, 24 Juillet, 07 Août, 14 Août, 28 Août, 11 Septembre, 18 Septembre, 20 novembre, 04 décembre.</p>	<p>Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, aux séances hebdomadaire des membres du C. A. et du personnel du RIFONGA-Bénin de Janvier à Décembre à son siège.</p> <p>Les grandes lignes : Présentations de vœux, Echanges autour des divers projets en cours : PAEG 1, REWARD II, CBDH, UAFA, UE, OXFAM, A.G WROP,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite surprise de Mr ALLOGNON Xavier, ancien volontaire de CECI auprès du RIFONGA-Bénin (06 Février 2023) - Visite des volontaires Mmes ZACHLOD LORI et SOSCIA KIARA, Stagiaires Belges de l'ONG BIOWA (de Mr Elisée ADISSO) qui font des recherches sur leurs mémoires de fin de formation (13 Février) <p>organisation du C.A. RIFONGA-Bénin (20 Février), Point de la Revue et l'autoévaluation (OXFAM), PAEG1 (entretiens avec les candidates du projet 03 et 24-04), OXFAM BENIN, rapports finaux de la 2è année</p> <ul style="list-style-type: none"> - REWARD 2, formation de 25 jeunes leaders de Malanville, Ségbana à Kandi les 16 et 17 Mai <p>Présentation des condoléances à la famille de Feue Anne Sica ADJAÏ (30 / 05 / 23)</p> <ul style="list-style-type: none"> - PAEG 1, revue trimestrielle, taux d'exécution technique et financier AWDF (élaboration et soumission), rencontre d'échanges avec la Secrétaire Exécutive de la Mairie d'Ifangni et Mr ALLOFA Bienvenu de l'ONG/OAHU-Bénin ; sur l'organisation de la JIFA 2023, de l'implication du RIFOBGA-Bénin et de la construction de la Maison de la Femme à Ifangni (24 Juillet) ; <p>Séance avec Mme Sidikatou F. ADAMON B. HOUEDETE, Vice-Présidente de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH), l'Animatrice de l'émission Uni pour Toujours à l'ORTB, Mme Cyra Yvette Padonou Séké, dans le cadre de l'organisation de la 6è édition du Festival International de la Famille (FIF) - 14 Août, élaboration et soumission des appels à projet,</p> <p>Divers.</p>	



20 janvier 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin et chargé à la Communication du Projet : « Contribution à la résilience des jeunes et des femmes face à l'extrémisme violent et au recrutement terroriste dans les communes de Malanville et Ségbana. », du RIFONGA-Bénin, mise en exécution avec l'appui financier de l'USAID-REWARD (Programme de subventions du pays) à l'atelier de sélection et de validation des messages (de paix élaborés par un Comité) qui seront portés par des artistes chanteurs et griots pour sensibiliser les communautés, le Vendredi 20 Janvier 2023 à la salle de conférence de l'ONG ALAFIA de Kandi.



20 janvier 2023

Les grandes lignes :

Mot de bienvenue de la Présidente départementale (Alibori) du RIFONGA-BENIN

Présentation des modalités de travail du comité de développement et des cinq messages élaborés

Débat sur la présentation des cinq messages élaborés

Mise en place de deux groupes et travaux en groupe pour retenir par groupe deux messages

Restitution des travaux de groupes

Revue du champ lexical approprié

Finalisation des deux messages retenus

Clôture de l'atelier

Contexte :

Dans le cadre du projet « Contribution à la résilience des jeunes et des femmes face à l'extrémisme violent et au recrutement terroriste dans les communes de Malanville et Ségbana », et pour la campagne de sensibilisation sur la cohésion sociale et les mesures de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme un projet de message est proposé et sera analysé et amélioré par un comité créé à cet effet.

Douze (12) participants (08 hommes et 04 femmes) dont des Leaders religieux, hommes de médias équipe de projet et comité de développement, se sont rassemblés le vendredi 20 Janvier 2023 à la salle de conférence du Centre Alafia de Kandi (Alibori) pour Sélectionner, valider et argumenter deux messages de paix qui seront portés par des artistes chanteurs et griots pour sensibiliser les communautés, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Contribution à la résilience des jeunes et des femmes face à l'extrémisme violent et au recrutement terroriste dans les communes de Malanville et de Ségbana», initié par le Réseau pour l'Intégration des Femmes des ONGs et Associations Africaines (RIFONGA-Bénin).

L'atelier a commencé par le mot de bienvenue de la Présidente départementale (Alibori) du RIFONGA-BENIN, Mme KANDISSOUNON Clémentine, suivi de la présentation des participants, de la validation de l'agenda, des échanges sur les terminologies appropriées pour la mise en œuvre de cette campagne de sensibilisation par Mr KIKI T. Armant, Chargé de Programmes du RIFONGA-BENIN.

Il ressort de ce débat que des expressions comme « extrémiste violent, terroriste, ... » ne doivent pas être utilisées. Il est retenu que tout message doit véhiculer « la paix, la cohésion sociale, l'unité nationale, .. »

Il a eu la présentation des modalités de travail du comité de développement et des cinq messages élaborés qui sont :

- 1 - Communauté de Malanville et de Ségbana ! Développons le dialogue religieux et culturel pour le maintien de la paix et de la cohésion sociale ;
- 2 - Jeunes hommes et jeunes femmes de Malanville et de Ségbana ! Bâtissons notre cité dans la paix et la cohésion



sociale à travers des comportements responsables et patriotiques ;

3 - Leaders religieux et traditionnelles, autorités morales à divers niveaux de Ségbana et de Malanville ! Dans ton rôle d'éducateur, préserve la paix et la cohésion sociale ;

4 - Femme de Malanville et de Ségbana ! Tu portes la joie et les peines de ta communauté, joue ta partition pour la paix et la cohésion sociale ;

5 - Jeunes hommes et jeunes femmes de Malanville et de Ségbana ! Concrétisons nos rêves dans la dignité, la paix et la cohésion sociale ;

suivi de la mise en place de deux groupes travail, constitué des représentants des deux Communes pour retenir deux messages des cinq.

A l'issu d'un débat sur la présentation des cinq messages élaborés, deux groupes sont envoyés en travaux suivi d'une restitution en plénière et une synthèse dont les résultats se présentent comme ci-après :

Deux messages (03 et 05) Sélectionnés, validés et argumentés par les participants

Synthèse des argumentaires pour le choix des messages :

Message N° 3 « Leaders religieux et traditionnelles, autorités morales à divers niveaux de Ségbana et de Malanville ! Dans ton rôle d'éducateur, préserve la paix et la cohésion sociale. »

Les leaders religieux et traditionnels sans discrimination sont des vecteurs importants de transmission des messages de paix

Les griots dans la tradition, sont des maillons importants qui véhiculent des valeurs associées dans notre culture. Dans ce rôle, entent que leaders traditionnels, ils doivent veiller au maintien de la paix

Le peuple béninois est un peuple croyant et aucune religion n'est contre la paix et la cohésion sociale

L'invite de ce message, aux autorités de la commune pour des prises de décisions qui prônent la paix, la cohésion sociale et l'unité nationale

Message N° 5 « Jeunes hommes et jeunes femmes de Malanville et de Ségbana ! Concrétisons nos rêves dans la dignité, la paix et la cohésion sociale. »

L'importance de la jeunesse pour le développement durable dans l'atteinte des ODD

Le rêve constitue un facteur déterminent de motivation et d'engagement des jeunes

Le rêve sans accompagnement et sans moyens est source de vulnérabilité

La femme est interpellée puis qu'elle est prioritaire dans l'éducation en générale. Elle veille à l'honneur de la famille et de ce fait, joue un rôle prépondérant pour la paix et la cohésion sociale.

Le cadrage fait sur les terminologies constitue un point d'appui pour l'atteinte des objectifs du projet.



Cette rencontre constitue un point d'encrage pour la mobilisation des acteurs des mosquées et des églises devant accompagner la campagne de sensibilisation.

Les prochaines étapes :

Compte rendu au partenaire USAID par rapport au choix fait et argumenté par les participants ;

Port des messages validés par des artistes chanteurs et griots pour sensibiliser les communautés ;

La vulgarisation des messages portés par les artistes chanteurs et les griots.

L'atelier a pris fin par les mots de remerciements de la Présidente départementale du RIFONGA-Bénin.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin à l'Atelier d'évaluation et de mise à jour des plans de renforcement de capacités des ODDF à u siège du RIFONGA-Bénin le 30 Janvier 2023 ; par l'équipe du projet « Voix et leadership des femmes » (VLF) de OXFAM Bénin.

Oxfam met en œuvre au Bénin le projet intitulé « Voix et leadership des femmes » (VLF) dont l'objectif stratégique est d'appuyer le renforcement de capacités et les activités des organisations et mouvements locaux de femmes qui travaillent à renforcer le pouvoir des femmes et des filles, en vue de l'amélioration de la jouissance des droits humains pour les femmes et les filles, ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin.

Pour atteindre ce but, le projet se fixe les trois objectifs suivants :

Améliorer la gestion et la viabilité des organisations locales de femmes du Bénin, en particulier des organisations représentant des femmes et des filles vulnérables et marginalisées avec l'intégration d'approches innovantes à leurs programmes.

Améliorer la qualité des prestations de services des organisations de défense des droits des femmes pour faire progresser l'égalité entre les sexes au Bénin, incluant par des approches innovantes.

Améliorer l'efficacité des plateformes, des réseaux et des alliances de défense des droits des femmes nationaux afin de faire changer les politiques sexospécifiques et contribuer à leur mise en œuvre.

Les axes d'intervention du projet comprennent, entre autres, la mise en place d'un mécanisme de financement appelé **Fonds Pluriannuels** qui permet aux organisations de bénéficier d'appuis techniques et financiers, en vue de l'amélioration et la mise en œuvre des services de qualité aux femmes et aux filles en matière de leurs droits.

Dans le but d'identifier les besoins en renforcement de capacité des ODDF du fonds pluriannuel, Oxfam a déployé un autodiagnostic organisationnel de ses partenaires qui a été sanctionné par un plan de renforcement des capacités.



Après deux ans de mise en œuvre de ce plan, il convient de faire une évaluation pour apprécier les avancées réalisées par chaque organisation.

L'objectif global de cette activité est de réaliser une auto-évaluation des capacités des ODDF en lien avec les domaines de capacité afin d'apprécier leur niveau de viabilité organisationnelle et financière, la qualité de leurs programmes et prestations de services.

De façon spécifique, il s'est agi de :

Passer en revue les résultats de l'autodiagnostic organisationnel ;

Attribuer de nouvelles notes aux différentes capacités priorisées ;

Elaborer un récit de changement organisationnel ;

Mettre à jour les plans de renforcement de capacités.

Les grandes lignes : Mots de bienvenue, Présentation des participants, Présentation des résultats de l'autodiagnostic, Appréciation du niveau d'avancement des activités et collecte des évidences, Evaluation des domaines de capacités et notation, Récit de changement organisationnel, Mise à jour des plans de renforcement de capacités.

L'autodiagnostic s'est déroulé suivant une approche participative adaptée à l'apprentissage entre adultes. Les personnes impliquées fourniront elles-mêmes les informations utiles à chaque étape, notamment l'évaluation des capacités, les problèmes rencontrés, les leviers d'amélioration, l'identification de solutions et les prochaines étapes. L'engagement des personnes participantes demeure une condition sine qua non pour garantir la mise en œuvre réussie et pérenne des plans de renforcement de capacités dans leur entièreté.

L'équipe de facilitation est composée de deux personnes ressources à savoir la Chargée de Renforcement de Capacité du VLF Mme SEGLA Estelle et le CT Appui en accès au Réseau Mr CHICOINDEAU Pierre.

La majorité des capacités est renforcée avant la Labélisation du RIFONGA-Bénin

La participation financière des membres est passée de 10% à 15% lors des prestations de services sur des projets (ristourne sur prestation)

Exemple du partenariat avec les Volontaires de CECI qui renforcent les capacités des membres et du personnel du RIFONGA-Bénin

Prise en compte dans l'actuel projet PAEG 1 (Projet d'Appui à l'Egalité Genre),

Association du réseau FENEP qui est constitué de jeunes. Les résultats attendus se présentent comme il suit : Les résultats de l'autodiagnostic organisationnel sont passés en revue ;

Les différentes capacités priorisées sont à nouveau notées ; Chaque ODDF dispose d'un récit de changement organisationnel ;

Les plans de renforcement de capacités sont mis à jour.



Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente), à :

- l'identification des agents collecteurs (25 – 30 janvier 2023) par l'ONG APASIC;

- la Séance d'information avec les agents collecteurs (31 janvier 2023) par l'ONG APASIC et REPSFECO Bénin (membres du Groupe de Codeveloppement accès à la terre) **pour la mise en œuvre de la stratégie d'influence en matière de facilitation de l'accès des femmes à la terre du groupe de Codeveloppement « Accès des femmes à la terre »** du projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF).

Contexte et justification

Le système patriarcal dans lequel vivent les femmes et les filles, les placent au second rang par rapport aux hommes.

Elles sont encore marginalisées dans bien des sociétés dans lesquelles elles vivent et sont considérées comme des êtres inférieurs à l'homme.

Malgré les différents instruments ratifiés par le Bénin sur l'égalité homme -femme et les lois nationales, les droits des femmes continuent d'être bafoués. La gent féminine continue d'être privée de ses droits les plus élémentaires.

C'est pour corriger un tant soit peu cette injustice que le projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF) vise l'amélioration de la jouissance des droits humains pour les femmes et les filles, ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin. Il cible les Organisations de Défense des Droits des Femmes (ODDF) et les mouvements locaux de femmes qui travaillent à renforcer le pouvoir des femmes et des filles. Il est financé par Affaires mondiales Canada et est mis en œuvre par OXFAM Bénin. Le projet a mis en place deux (2) groupes de Codeveloppement. Il s'agit du Groupe « Lutte contre les violences faites aux femmes » et le groupe « Accès des femmes à la terre ».

Au titre de l'année 2022-2023, le plan de travail annuel du projet VLF prévoit la mise en œuvre d'une stratégie d'influence des ODDF visant la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et l'accès des femmes à la terre. En ce qui concerne l'axe « accès des femmes à la terre », les données probantes existantes sont préoccupantes malgré l'existence d'un cadre législatif et réglementaire très favorable

En effet, selon l'étude de base du projet « Un seul monde sans faim - 2 : les droits fonciers des femmes en Afrique de l'Ouest (EWOH 2) » pages 53 et suivants, il y ait fait des constats persistants démontrant que les femmes accèdent à la terre dans bien de cas dans des conditions précaires, bien souvent non formalisés et donc non sécurisés. En effet, selon cette étude, 2% seulement des femmes ont droit à l'héritage, 15% peuvent s'offrir le droit d'acheter une terre, les chiffres concernant l'emprunt et la location sont élevés par rapport aux hommes (34% pour les femmes et 4% pour les hommes en ce qui concerne la location, 47% pour les femmes et 0% pour les hommes en ce qui concerne l'emprunt).

On constate donc que les femmes ont un accès précaire à la terre. Les articles 368 à 370 du code foncier et domanial astreignent tout présumé propriétaire terrien privé, à mettre en valeur les terres rurales acquises par lui ou placé sous son contrôle. La mise en application par les autorités politico-administratives de ces articles constituerait une opportunité d'accès des femmes à la terre sécurisée.



C'est pour cette raison que le Groupe de Codeveloppement prévoit de mener un plaidoyer en direction du Maire et du Secrétaire exécutif de la commune de Djakotomey

Objectif global

Favoriser une meilleure application des articles 368 à 370 du CFD et du processus de sécurisation des terres dans la commune de Djakotomey.

Objectifs spécifiques

Il s'agira de :

- Identifier les femmes vulnérables en matière d'accès à la terre, potentielles bénéficiaires des terres laissées en friche ;
- Mener un plaidoyer à l'endroit du maire et du secrétaire exécutif de la commune de Djakotomey pour l'application effective des articles 368 à 370 du Code foncier domanial.

Résultats attendus :

- les femmes vulnérables en matière d'accès à la terre, potentielles bénéficiaires des terres laissées en friche sont identifiées ;
- un plaidoyer est organisé à l'endroit du maire et du secrétaire exécutif de la commune de Djakotomey pour l'application effective des articles 368 à 370 du Code foncier et domanial.

Méthodologie

L'activité sera mise en œuvre en cinq étapes :

- Réalisation de l'état des lieux : cette étape consiste à identifier, dans la commune de Djakotomey, aussi bien les terres concernées par les dispositions 368 à 370 du CFD et leurs présumés propriétaires, que les femmes en situation de besoin de terres à exploiter. Cet état des lieux fera ressortir le bénéfice potentiel issu de l'exploitation de ces terres pour les femmes et pour la commune ;
- Elaboration et validation du mémorandum de plaidoyer : l'état des lieux réalisé à l'étape précédente permettra de présenter dans ce mémorandum la pertinence de l'activité appuyée par des données probantes et mettant en exergue les difficultés des femmes à accéder à la terre. De plus, ce mémorandum inclura le rappel des dispositions légales d'accès à la terre ainsi que l'importance de l'accès des femmes à la terre dans le développement local ;
- Mobilisation des parties prenantes : les parties prenantes à mobiliser sont : le Maire et le Secrétaire Exécutif de la commune de Djakotomey, les Sections Villageoises de gestion foncière (SVGF), les Chefs d'arrondissement, les Comités communaux de gestion foncière (CoGEF) des communes concernées, les présumés propriétaires identifiés, et les femmes en situation de besoin de terres à exploiter.



1^{ER} ET 02 FEVRIER 2023

PARTICIPATION DE Mr Mahuto Priscil NOUMAGNON (Responsable Chargé des Finances et du Budget de l'ONG APASIC), A L'ATELIER DE REDACTION ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DES ASPIRATIONS, PREOCCUPATIONS ET REQUETES PRIORITAIRES DES POPULATIONS POUR LE BUDGET GESTION 2024, organisé par Social Watch Bénin, les 01 et 02 Février 2023 à l'Hôtel le Méditerranéen de Cotonou situé à Cadjèhoun.

L'atelier est initié dans le cadre de l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) initial 2024-2026.

Environ une trentaine d'associations et de faîtières d'associations ont répondu à l'invitation. La Direction Générale du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances a pris en compte les aspirations de la société civile dans le projet de loi de finances, gestion 2023. Le groupe de suivi budgétaire formé par Social Watch qui veut que les aspirations de la population soient effectivement prises en compte a donc invité les associations et les faîtières à un même exercice

pour le projet de loi de finances gestion 2024.

Après les présentations des participants et de l'agenda des deux jours, Monsieur KITI Bonaventure, Chargé de Communication de SWB a pris la parole pour préciser l'importance que revêt le travail pour lequel nous avons été invités avant de porter à la connaissance de tous, les différentes phases qui conduisent à l'élaboration du DPBEP.

Il est à retenir que le DPBEP est prévu par la loi au Bénin, élaboré par le MEF et présenté à l'Assemblée le 30 juin de l'année en cours. Ce document contient le point de la gestion de l'Etat c'est-à-dire tout ce qui est mobilisé sur le marché financier (2020, 2021 et 2022). De même les grandes orientations pour l'exercice 2024-2026 sont précisées.

Quatre phases sont suivies dans l'élaboration du DPBEP : la phase 1 qui consiste à inviter les structures de l'économie pour des échanges sur les réalisations, les prévisions et sur les activités en cours. S'en suit une phase 2, celle technique qui consiste à collecter les données avec les couches cibles. La phase 3 appelée phase de validation permet la validation de toutes ses informations par les cadres du Ministère de l'Economie et des Finances. Pour finir la phase 4 est la phase institutionnelle. Elle consiste en l'adoption du Document en Conseil des ministres puis sa transmission à l'Assemblée Nationale.

Il urge de savoir que le DPBEP est important dans le sens où il est l'expression collective des aspirations et des préoccupations et requêtes prioritaires des populations pour les trois ans. Ce document influe les décisions et permet un suivi permanent.

Cette présentation terminée, les participants ont fait les apports et ont souhaité avoir la note de prise en compte des aspirations de la population pour le compte du projet de loi de finances gestion 2023. Des interventions ont tourné aussi autour du concept aspirations qui semble être péjoratif et ne prend pas en compte tous contours à exprimer. Il est suggéré à l'avenir une collaboration avec les Responsables suivis des ministères pour une intégration des aspirations dans leur planification à la base.

L'honneur est revenu à Monsieur Jules de présenter la synthèse issue des collectes de données et des échanges par secteur. Un débat a eu lieu à ce niveau qui va continuer dans les travaux de groupe. Les groupes ont été constitués de façon thématique. On peut retenir les groupes travaillant sur : Education Genre, Eau et Assainissement, Santé, Transport et Infrastructures, Droits Humains et Affaires sociales. Le travail à faire est de décrire les problèmes rencontrés et de faire des recommandations.

L'ONG APASIC a travaillé sur les thématiques de Genre et Education. Nos travaux se sont concentrés essentiellement sur l'éducation inclusive et l'alphabétisation. En annexe le document qui nous a servi de travail.

A la fin des travaux de groupe une séance plénière s'en est suivie. Le rapporteur dégagé dans chaque groupe a présenté. Un débat a encore eu lieu et les apports et suggestions ont été intégrés aux travaux de chaque groupe.

La dernière étape a consisté à mettre les travaux de chaque groupe ensemble. Ce qui va constituer le document qui fera objet d'utilisation pour la phase 3 prévue pour le 06 Février à la Direction Générale des Affaires Economiques et Sociales.



Du 1^{er} au 23 février 2023

Organisation et Participation de l'ONG APASIC, membre du « Groupe de Co développement accès à la terre » de OXFAM Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.),

- la supervision en ligne de la Collecte de données (1^{er} - 10 février 2023) par les Agents collecteurs ;
- au Traitement des données/Elaboration du rapport de l'état des lieux de l'accès à la terre (13-17 février 2023) par les ONGs « CJ2D Ayessi, APASIC, REPSFECO Bénin et autres membres du Groupe de codéveloppement accès à la terre » ;
- à la Rédaction du Mémoire de plaidoyer (13-17 février 2023) par les ONGs « APASIC, CJ2D Ayessi, REPSFECO Bénin et autres membres du Groupe de codéveloppement accès à la terre » ;
- au plaidoyer en direction des autorités communales de la commune de Djakotomey en compagnie de l'équipe de OXFAM Bénin, des ONGs « CJ2D Ayessi, REPSFECO Bénin et autres membres du Groupe de Co développement accès à la terre » pour la mise en œuvre de la stratégie d'influence en matière de facilitation de l'accès des femmes à la terre du groupe de Co développement « Accès des femmes à la terre » du projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF), le jeudi 23 Février 2023 à la salle de conférence de la Mairie de Djakotomey (Département du Couffo).

Les grandes lignes :

Présentation des objectifs de l'atelier de plaidoyer, La cérémonie d'ouverture par les allocutions :

de la présidente du Groupe de Co développement « Accès des femmes à la terre » du projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF) de OXFAM Bénin, Mme Blandine SINTONDI YAYA du REPSFECO Bénin de l'équipe d'OXFAM Bénin, par Mr CHICOINDEAU Pierre, Conseiller Technique Appui en accès au Réseau du Secrétaire Exécutif de la Mairie de Djakotomey, Mr Wenceslas LOKONON ouverture officielle par Mr Bruno FANGNIGBE, Maire de la Commune de Djakotomey, Synthèse de la situation d'accès des femmes à la terre dans la Commune de Djakotomey,

Débats

Présentation du Mémoire de plaidoyer et engagements du S.E., du Maire de la Commune de Djakotomey et autres acteurs par Mme Affi Angèle SEWADE

Mise en place d'un Comité de suivi :

Liste du Comité de suivi du plaidoyer des femmes rurales de Djakotomey :

S.E de la Mairie de Djakotomey, Mr LOKONON Wenceslas,

C.A. Kinkinhoué, Mr. KPLABOU Celestin,

Leader religieux, Mr. DJAMON Constant,

Chef village de Kpoba Centre, Mme SOSSA Senoué Bernadette,

APASIC ONG, Mme ZOTTO Assiba Solange.



Du 1^{er} au 23 février 2023

Mémorandum du « Plaidoyer pour la jouissance par les femmes des terres non mises en valeur » par Mme Affi Angèle SEWADE :

Monsieur le Maire de la commune de Djakotomey
Monsieur le Secrétaire exécutif de la commune de Djakotomey,

Nous, Femmes et filles de Djakotomey, vous remercions très sincèrement d'avoir accepté de sacrifier de votre temps pour prendre part à cet atelier de plaidoyer.

Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire exécutif, comme vous le savez, nous, femmes de Djakotomey avons un accès difficile à la terre. En témoignent les résultats de la collecte de données commanditée dans le cadre du projet VLF de OXFAM au Bénin. En effet, à la question de savoir « Selon vous, les filles / femmes disposent – elles des mêmes droits fonciers que les garçons / hommes ? », 58,3% des enquêtés (es) répondent par la négative. Il s'en déduit que le sexe féminin est clairement discriminé en matière d'accès à la terre.

Non seulement, nous n'avons pas les moyens d'acheter des terres, mais nos parents et frères ne nous permettent pas de bénéficier de l'héritage des terres. Ils prétendent que nos maris et enfants viendront occuper le patrimoine familial qui va désormais porter un autre nom de famille.

Pour eux, la femme a droit à la terre chez son mari, or à ce niveau, elle n'a droit qu'à l'usufruit des terres, elle ne peut porter le titre de propriétaire. De même, elle ne peut hériter de son mari défunt. A ce sujet, 43,9% des enquêtés (es) pensent que seuls les hommes sont détenteurs du droit d'accès à la terre. Le droit universel d'accès à la terre n'est pas du tout reconnu à la fille mais reconnu néanmoins dans 6,1% des cas au garçon. A la femme adulte et à l'épouse (une femme mariée), la reconnaissance du droit d'accès à la terre est marginale (1,6%).

Pour nos activités champêtres, nous sommes obligées de louer des terres auprès des propriétaires terriens. Parfois, c'est sans prévenir qu'on nous les arrache et nous perdons nos récoltes.

Pourtant, l'article 619 du Code des personnes et de la famille stipule : « *les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère ou autres ascendants sans distinction de sexe ni d'âge encore qu'ils soient issus de différents mariages sans réserve des dispositions prévues au présent code relativement aux enfants incestueux. Ils succèdent par égales portions et par tête, quand ils sont tous au premier degré ...* »

Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire exécutif, sur un autre chapitre, le Code foncier et domanial impose à tout propriétaire de terres rurales (autres que l'Etat et les communes) de les mettre en valeur, sauf le cas où la qualité du sol nécessite un repos momentané dont la durée ne peut être supérieure à 5 ans (Art 367). Selon les résultats de la collecte, 63,8% des enquêtés (es)



n'ont aucune idée de cette disposition et de celles connexes à la mise en valeur des terres rurales.

La mise en valeur d'une terre rurale peut consister en la mise en place de culture, d'élevage, d'aquaculture, du plan de reboisement, d'installation de matériels de transformation des produits agricoles, etc.

Son article 354 stipule « Tout détenteur de terres peut autoriser toute personne qui en fait la demande de les exploiter ».

Toute personne peut donc demander au Maire l'autorisation d'exploiter une terre qui ne l'a pas été par son propriétaire. (Art 370) ;

Le Maire entreprend une procédure qui aboutit à la signature d'un contrat entre le propriétaire et le bénéficiaire de l'autorisation (Art 365 à 373)

Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire exécutif, nous femmes et filles de la commune de Djakotomey trouvons en ces articles, des opportunités d'accès à la terre sécurisée.

De plus, lorsque les femmes accèdent aux terres, elles contribuent efficacement :

aux charges du ménage (éducation, santé, œuvre sociale, réduction de la mortalité, la paix dans les ménages) ;

à l'économie locale par le paiement des redevances fiscales ;

aux actions citoyennes de sa localité.

Etant donné que la terre est la principale ressource de l'économie locale, et les activités économiques des femmes proviennent en grande partie de la terre nous, Femmes et filles de Djakotomey, venons respectueusement solliciter auprès de vos excellences, la faveur de pouvoir bénéficier de ces terres non mises en valeur appartenant à des citoyens, de même que des terres appartenant à la commune qui ne sont pas encore exploitées. A la lecture des résultats de collecte de données, les superficies de terres non mises en valeur répertoriées, appartiennent dans 24,2% des cas, à la classe de [0 - 0,5 hectare], puis dans 13,6% des cas à la classe de [50,1 – 100 hectares].

Les femmes de votre commune ne vous ont jamais lâchés et elles comptent sur vous pour avoir accès à des terres sécurisées, gage de leur autonomisation économique et leur participation effective au développement de notre commune.

Ont signé, neuf (09) représentantes des femmes de Djakotomey

Mme Assiba Solange ZOTTO, Présidente de l'ONG APASIC, ainsi que d'autres organisateurs et participants ont accordé des interviews à la fin de l'atelier à la Radio Lalo FM.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO, Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG APASIC, pour le compte de WILDAF/FeDDAF Bénin, à une émission radiophonique inter active en langue Adja, sur le **Projet: « Contribuer à la promotion du droit foncier des femmes et filles de la commune de Toviklin par le renforcement des capacités des autorités locales, des leaders religieux, des femmes et filles »**, mise en exécution par WILDAF/FeDDAF Bénin grâce à l'appui financier du Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL), à la Radio Couffo FM, le 10 février 2023 de 14 heures à 15 heures.

L'émission était animée par le Journaliste Mr Désiré BADOU

1^{ère} personne ressource Mr Prospère K. MAMA

2^e personne ressource Mme Assiba Solange ZOTTO

GRANDES LIGNES :

Contexte de l'émission

Malgré l'existence d'une loi foncière qui garantit le droit pour tous d'accéder au foncier, les femmes béninoises en général, et celles rurales en particulier sont confrontées à des contraintes à jouir de leurs droits fonciers, à posséder, à gérer et à contrôler la terre. Sans nul doute, le foncier est un actif indispensable à la réalisation des activités agricoles. Malheureusement, force est de constater que les femmes et les filles surtout celles en milieu rural ne jouissent pas de leur droit. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs, notamment les normes socio-culturelles qui prévalent, la méconnaissance par les femmes elles-mêmes des droits conférés par le code foncier et domanial. Les difficultés liées à l'application du Code Foncier et Domanial (CFD) viennent complexifier les efforts de lutte pour la systématisation des procédures de formalisation et de sécurisation de l'accès foncier des filles et femmes.

Dans le département du Couffo, les évidences suivantes sont constatées :

1- l'exclusion des filles / femmes dans l'accès au patrimoine foncier continue d'être un principe fortement ancré dans les pratiques socio-culturelles ;

2- en conséquence, les filles / femmes sont victimes de la tradition et peinent à jouir de leurs droits fonciers. En effet, sans être exactement identiques, la réalité des chiffres en termes de tendances statistiques se résument ainsi qu'il suit :

Modes d'accès à la terre (données désagrégées par sexe)

	Féminin	Masculin
Héritage	02%	80%
Achat	15%	65%
Location	34%	04%
Emprunt	47%	0%
Métayage	05%	0%

Source : Etude de base du projet « Un seul monde sans faim - 2 : les droits fonciers des femmes en Afrique de l'Ouest (EWOH 2) » pages 53 et suivants.

Il apparait clairement que les filles / femmes excellent dans l'accès à la terre par des modes précaires et bien souvent dans des milieux arides et d'où elles sont bien souvent chassées 2 ou 3 ans après s'être investies dans la régénération des terres arides laissées en friche. Ceci pose la problématique de la formalisation et de la sécurisation des accès fonciers notamment des filles / femmes ;

3- au-delà de l'accès, il n'existe quasiment aucune donnée probante qui montrent que dans la commune de Toviklin les femmes ont le contrôle des terres dont elles disposent c'est-à-dire qu'elles peuvent exercer en toute liberté et autonomie, leurs droits d'usage, de fructus et d'abusus tant de la terre que des ressources qu'elle procure à sa détentrice.

Les présentes émissions sont réalisées dans le **but (objectif des émissions) de faire la promotion du droit foncier des femmes et filles de la commune de Toviklin et d'en faciliter la jouissance effective et apaisée à leur profit.**

Le projet dans le cadre duquel la présente émission est réalisée est mise en œuvre par WiLDAF/FeDDAF-Bénin, un Réseau d'ONG et de personnes physiques qui promeut, défend et protège les droits de personnes notamment des filles / femmes, adolescents et jeunes puis personnes handicapées. Il est créé le 18 juin 1999 et à son siège à Cotonou. Ce réseau appartient à un autre réseau plus grand appelé WiLDAF Afrique qui couvre une trentaine de pays africains dont le Togo, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Ghana, Mali, Cote d'Ivoire, Sénégal, Afrique du Sud, etc.

Le projet est mis en œuvre grâce à l'appui financier du Fonds Canadien d'Initiatives Locales (FCIL) dans la seule commune de Toviklin.

Le projet est intitulé « Contribuer à la promotion du droit foncier des femmes et filles de la commune de Toviklin par le renforcement des capacités des autorités locales, des leaders religieux, des femmes et filles ». Commencé en septembre 2022 pour s'achever le 28 février 2023, ce projet ambitionne d'atteindre les six (06) objectifs suivants :

- Former deux-cent-dix (210) femmes et filles de la commune de Toviklin sur le code foncier domanial, l'Egalité entre Femme-Homme (EFH), le leadership féminin à travers la réalisation de sept (07) sessions de formation ;
- Renforcer les capacités de soixante-dix (70) leaders communautaires, religieux, membres des SVGF, autorités locales de la commune de Toviklin sur le code foncier domanial, la masculinité positive, l'Egalité entre Femme-Homme (EFH) ;

– Réaliser un plaidoyer conduit par sept (07) représentantes des femmes et filles à l'endroit des autorités locales, des leaders communautaires et religieux, les forces de l'ordre, pour l'accompagnement des femmes et filles à jouir de leurs droits fonciers ;

Faciliter l'obtention de l'Attestation de Détenion Coutumière (ADC) au profit de 15 femmes puis l'établissement de contrat foncier dans le cadre des accès par voie de location, métayage, prêt, etc. à cinq (05) femmes ;

– Réaliser huit (08) émissions radiophoniques interactives sur le code foncier domanial, la masculinité positive, l'Egalité entre Femme-Homme (EFH) et l'importance de l'accès des femmes au foncier pour sensibiliser les populations de Toviklin en particulier et de tout le département du Couffo voire au-delà ;

– Installer et rendre fonctionnelles sept (07) cliniques juridiques de gestion des conflits fonciers à raison d'une clinique de sept (07) membres dans chacun des sept (07) arrondissement de la commune de Toviklin.

Il existe une multitude de modes d'accès à la terre reconnus par le Code Foncier et Domanial au Bénin. Les plus courants sont l'achat, l'héritage, la donation en ce qui concerne les modes d'accès pérennes puis location, prêt de parcelles, métayage, pour ce qui est de modes précaires d'accès à la terre.

Compte tenu de notre histoire législative et pratique sociale, le mode d'accès à la terre par prescription peut aussi être cité comme principal mode d'accès à une époque donnée au Bénin.

Sans discrimination aucune, tout le monde à savoir filles / garçons, adolescents et jeunes des deux sexes, hommes / femmes, personnes handicapées, personnes âgées, albinos, étrangers, etc. peuvent accéder à la terre au Bénin. Mais, il y a des restrictions en ce qui concerne l'achat de terre par des étrangers (non nationaux). En effet pour qu'un étranger achète une terre au Bénin, il faut que le béninois soit légalement en mesure d'acheter la terre aussi dans le pays de l'étranger.

En d'autres termes, l'article 14 du Code Foncier et Domanial dispose :

Toute personne physique ou morale de nationalité béninoise peut acquérir un immeuble ou des terres en République du Bénin ;

– Les non nationaux peuvent acquérir un immeuble en milieu urbain en République du Bénin sous réserve d'accords de réciprocité ou de traités ou accords internationaux ;

– Les baux commerciaux, industriels ou d'habitation peuvent être conclus par les non nationaux installés en République du Bénin ;

– Les représentations diplomatiques et consulaires et les organismes internationaux installés ou intervenant en République du Bénin peuvent également y acquérir un immeuble sous réserve d'accords de réciprocité ou de traités ou accords internationaux.

Au Bénin, toute personne peut acquérir jusqu'à mille (1000) hectares de terre. Mais l'acquisition d'une terre rurale dont la superficie dépasse deux (02) hectares doit faire l'objet d'un projet de mise en valeur à des fins agricoles, halieutiques, pastorales, forestières, sociales, industrielles, artisanales ou de préservation de l'environnement et bénéficier d'une approbation préalable des autorités compétentes.

En effet, les terres rurales acquises en pleine propriété ou détenues dans les formes admises par la coutume dont la mise en valeur n'a pas été assurée dans les conditions fixées aux articles suivants peuvent faire l'objet d'une mise en valeur agricole ou pastorale par toute personne physique ou morale qui en fait la demande. (article 368 du Code Foncier et Domanial).

Les propriétaires de terres rurales autres que l'Etat et les Collectivités territoriales ont l'obligation de les mettre en valeur, sauf le cas où la qualité du sol nécessite un repos momentané. Si ce repos excède deux (02) ans, les propriétaires ont l'obligation d'introduire sur ledit sol, des plantes fertilisantes à partir de la cinquième (05) année.

Ne pas introduire des plantes fertilisantes à partir de la cinquième année, est une raison suffisante pour déclarer une terre rurale non mise en valeur.

Aux termes des textes de loi et de règlement au Bénin, seul le titre foncier confère le statut de propriété sur une terre donnée. Mais, la loi reconnaît aussi les autres pratiques d'accès à la terre admises dans une communauté ou dans une autre. Il peut être cité à cet effet, la donation, l'échange, l'héritage, la location, le bail, le prêt et autres façons reconnues par les personnes ou les communautés.

Seulement, quel que soit le mode d'accès à la terre, chaque transaction foncière, qu'il s'agisse de transaction pérenne (achat, donation, héritage, testament, etc.) ou précaire (location, prêt, métayage, etc.), doit faire l'objet d'une formalisation (écrit dans les formes requises) pour produire des effets juridiques et protéger les parties en cas de besoin.

C'est pour ne pas arriver à cette extrémité que la loi fait obligation à tout propriétaire de recourir au besoin, aux modes de faire – valoir indirect (location, métayage, prêt, bail, etc.) au profit des tiers pour assurer la mise en valeur des terres sous son contrôle. Ne pas le faire soi-même ou le faire faire par d'autres personnes expose le contrevenant au paiement d'amende dont le montant est fixé par le conseil communal ou municipal.

La terre est un actif économique important qui donne au Bénin un fort atout et potentiel de développement. Mais pour y arriver, il faut valoriser la terre et particulièrement les terres rurales. Dans la prochaine émission, nous aborderons la situation de l'accès des filles et des femmes à la terre, les difficultés rencontrées et les perspectives y afférentes.

Pour toutes informations complémentaires ou toutes autres préoccupations, veuillez appeler l'un ou l'autre des numéros qui suivent :

– **Siège de WILDAF/FeDDAF-Bénin**

- 00229 90 47 64 17 ;
- 00229 97 19 79 31 ;
- 00229 95 86 20 69.
- **Cliniques juridiques mises en place dans la commune de Toviklin**
- Arrondissement de Adjido : 00229 66 62 97 36 ou 00229 65 11 21 89
- Arrondissement de Avédjin : 00229 62 83 40 25
- Arrondissement de Doko : 00229 95 05 13 70
- Arrondissement de Houédogli : 00229 95 09 33 89 ou 00229 62 48 33 58
- Arrondissement de Missinko : 00229 90 42 12 83
- Arrondissement de Tannou-Gola : 00229 97 64 75 20
- Arrondissement de Toviklin : 00229 97 15 00 96



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO, Présidente du Conseil d'Administration de l'ONG APASIC, pour le compte de WROP, à une émission radiophonique interactive en langue française, sur le thème : "Députés de la 9^è législature : impacts de la forte participation des femmes dans les instances de discussions."

L'émission était animée par la Journaliste, Mme Justine HOUNSANME, Coordonnatrice ROAFEM et Mme Assiba Solange ZOTTO

Grandes lignes

- 1- États des lieux quand on évoque le rôle des femmes à l'Assemblée Nationale,
- 2- Impression par rapport à la représentativité des femmes actuelles au parlement,
- 3- La touche féminine qu'elles pourraient apporter aux discussions,
- 4- Il y a eu deux lois majeures votées lors de la 8^{ème} législature :

LOI N° 2021-11 DU 20 DÉCEMBRE 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin.

- La loi portant sur la santé sexuelle et reproductive,

La forte représentativité des femmes aurait-elle un impact sur ces deux lois ?

5- Il y a une trentaine de femmes élus pour cette 9^{ème} législature est-ce que ça peut changer quelque chose ?

6- Quels impacts elles peuvent avoir dans les discussions à l'Assemblée ?

7- Votre mot pour conclure.

12 Février 2023

17 Février 2023

Session 02 : les appréciations des indicateurs de transparence budgétaire,

Communication 02 : présentation des résultats sur le tracking des budgets alloués à la Planification Familiale (PF) au cours de la gestion 2022

Session 03 : situation de la Planification Familiale (PF) au Bénin et prévision des dépenses de l'année 2022 pour la PF,

Session 04 : résultats du tracking des ressources de la PF.

L'atelier qui a réuni, deux consultants chargés de la réalisation du document, des membres de la société civile, des représentants des ONGs membres et le personnel de Social WATCH BENIN, a eu pour mission, la validation de deux documents qui favoriseront le plaidoyer pour l'amélioration de la transparence budgétaire sectorielle au Bénin.

L'objectif premier de cet atelier de validation est de permettre aux cadres et acteurs de la Société Civile de maîtriser les indicateurs de la transparence budgétaire sectorielle, la méthodologie IBP et PAI afin de disposer de compétence pour contribuer à l'amélioration de la transparence budgétaire sectorielle.

Dans un second temps il était question de collecter et d'analyser les prévisions et l'exécution des dépenses liées à la Planification Familiale pour la gestion 2022, en vue de soutenir l'argumentaire du plaidoyer budgétaire en faveur de la Planification Familiale pour favoriser la pleine jouissance de la planification familiale aux personnes en âge de procréation.

Les différentes présentations ont suscité de fructueux échanges qui ont abouti à des recommandations pertinentes à intégrer dans le document.

Mme Assiba Solange ZOTTO, Présidente de l'ONG APASIC, a accordé une interview sur les thématiques abordées à la fin de l'atelier à la presse invitée.



28 Février 2023

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.) à la présentation des Plan de Travail Annuel des Groupes Thématiques (GT) de Social Watch Benin, aux responsables des Six (06) groupes thématiques dans le cadre du respect des obligations des Groupes Thématiques (GT) de Social Watch Benin conformément au cahier de charge au point 3 qui stipule : les groupes thématiques de Social Watch Bénin ont les obligations ci-après : " L'élaboration de plan de travail sous le leadership du responsable du GT et du Coordonnateur des GT" ; sur invitation de la coordonnatrice des groupes thématiques Madame Rhoda ADJAOKE HONSOUNNOU, le Mardi 28 février 2023 au siège du Réseau Social Watch.

A la séance, après la présentation du PTA du groupe 4 et 1 les recommandations des responsables présents ont été :

- Avoir une séance avec le Responsable des Projets de SWB pour avoir plus d'explication du Responsable des Projets de SWB sur le canevas servant la réalisation du PTA;
- Savoir plus sur la source de financement des groupes thématiques pour la mise en œuvre des PTA réalisés;
- Echanger avec les membres des GT sur les forums

Plus rien étant à l'ordre du jour la séance s'est levée sur la demande de la coordonnatrice.

1^{er} Mars 2023

Participation de l'ONG APASIC, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.) à l'atelier pour une correction des faiblesses observées dans la réalisation des investissements de l'Etat au niveau des communes dans quatre secteurs (eau et assainissement, santé, affaires sociales et éducation), au siège du Réseau Social Watch dans la salle de réunion. Après la présentation du document de plaidoyer proposé par le consultant, les représentants des 4 Groupes Thématiques (GT) concernés par le rapport en question, ont étudié le document et ont apporté des contributions qualitatives à son amélioration. Pour faciliter les travaux de l'atelier, le document de plaidoyer était joint au courrier invitation.



02 Mars 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO, (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, aux SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REFONGA – Bénin POUR LE COMPTE DE JANVIER A JUIN 2022 ET DE JUILLET A DECEMBRE 2022

Rapport de séance

Le Jeudi 02 Mars 2022 s'est tenue dans la salle de conférence du RIFONGA-Bénin les sessions du Conseil d'Administration (CA) de l'année 2022.

Etaient présent à ce conseil, 17 représentants d'Organisations et 05 ONGs en ligne. Le quorum étant atteint la session a démarré à 15h 00 par l'allocation de la présidente Madame Léontine KONOU - IDOHOU.

A l'entame, elle a demandé une minute de silence en la mémoire des Feus Madame Madinatou BABA-MOUSSA, précédemment Responsable départementale du RIFONGA dans le Plateau, arrachée à notre affection le 15 Février 2022 et de madame GBEDO Marie Noëlle, Secrétaire Générale du REFONDA arrachée à notre affection le 29 juin 2022.

Elle a rappelé que cette première assemblée n'a pas eu lieu à bonne date à cause du décès de la secrétaire générale.

Elle a rappelé dans son allocution toutes les activités (Projets, formations, séminaires, sensibilisations et autres.) exécutées depuis le premier semestre de l'année 2022 à ce jour.

Elle a rappelé que tous ces projets cités ont été exécuté avec succès. Pour cela, elle a profité de l'occasion pour remercier et féliciter toutes les ONGs membres du réseau et le personnel pour leur effort.

Présentation du Rapport d'activité de juillet à Décembre 2022 :

Cette présentation a été faite par Madame Sadia ADEBIYI-ADAM, vice-président du réseau en remplacement de Madame la secrétaire Générale.



02 Mars 2023

Le rapport d'activité a passé en revue tous les projets et activités exécutés depuis juillet à décembre 2022. Il s'agit de :

Projet OXFAM: Autonomisation des apprenties vulnérables dans un environnement sans violent.

Ainsi que tous les projets et activités exécutés depuis juillet à décembre 2022. Il s'agit de :

Projets REWARD2 : contribution à la résilience des jeunes et des femmes face à l'extrémisme violent et au recrutement terroriste financé par l'USAID pour une durée de 8 mois.

Projet UAFA: Projet d'amélioration de la représentativité des femmes Béninoises dans le cadre des élections législatives de 2023.

Projet OXFAM: Autonomisation des apprenties vulnérables dans un environnement sans violence.

Projet CBDH: Agir pour l'effectivité des droits des femmes, personnes handicapées dans les départements des Collines et des Plateaux

Présentation du rapport Financier :

Présenté par Madame Marie-Odile H-COMLANVI la trésorière générale du réseau.

Elle a rappelé pour chaque projet les montants budgétisés, les montants dépenses effectuées et le solde sur chaque projet.

NB : Débats de la séance :

Tous les intervenants ont pris la parole pour se prononcer sur les rapports présentés et ont profité pour proposer des solutions aux difficultés annoncés :

Le réseau RIFONGA doit mettre ses expériences à la disposition des ONG membres pour une meilleure mobilisation des ressources financières ;

La consolidation des ONG à la base pour renforcer le réseau ;

Les ONGs doivent créer de la richesse pour assurer leur fonctionnement ;

Le regroupement des ONGs de base la soumission aux appels à projets avec l'appui technique du RIFONGA ;

Adhésion des ONGs de base à la Maison de la Société Civile et leur inscription dans les pools thématiques.

La journée a pris fin par les mots d'encouragements et de remerciements de la présidente suivie d'un déjeuner fraternel.

Notons que Mme Assiba Solange ZOTTO, (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, a assuré la modération de la séance.



Participation du RIFONGA-Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la célébration de la Journée Internationale de la Femme (JIF) 2023 d'Oxfam au Bénin dans la salle de conférence du chant d'oiseau à Cotonou.

LES GRANDES LIGNES :

- Présentation d'une communication sur le thème : « Comment assurer un accès à l'internet sûr pour les femmes et les filles pour leur épanouissement » suivie de débats
- Théâtre Fora pour sensibiliser les participants aux stéréotypes de genre dans les technologies et comment les combattre.
- Causerie-débat sur le Théâtre Fora
- Partage d'expérience des femmes leaders en numérique et réflexion sur l'égalité des sexes dans le monde numérique.
- Foire aux questions

L'évènement s'est déroulé tout en couleur avec la communauté, les partenaires d'Oxfam au Bénin, les personnes participantes aux projet-programmes, les institutions nationales et les PTF.

Pour rappel, la Journée internationale de la femme est célébrée chaque année le 8 mars pour mettre en avant la lutte pour les droits des femmes dans le monde entier. Cette journée a été officialisée en 1977 par les nations Unies et dans la foulée de l'Année internationale de la femme en 1975, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU. Toutefois, la célébration de la journée est apparue dans le cadre des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe.

Placée sous le thème : « pour un monde digital inclusif », la célébration de la JIF 2023 par OXFAM au Bénin a pour objectif global de sensibiliser les femmes et les filles sur leurs droits et leur engagement civique à travers la participation à une table ronde sur l'égalité des sexes en matière d'innovation, de technologie et d'éducation numérique pour un monde digital inclusif.

Oxfam-Bénin invite les femmes à une prise de conscience

La salle de conférence du Chant d'Oiseau de Cotonou a servi de cadre le mercredi 08 mars 2023 à la célébration de la journée internationale de la femme. Selon le Coordonnateur Pays de Oxfam-Bénin, Evariste KPATA aujourd'hui c'est le 08 mars, la journée internationale de la femme. On leur a donné cette journée pour parler de leur droit a-t-il précisé. Selon lui, le 08 mars aujourd'hui est une journée des chrétiens. C'est la 8ème station où Jésus a parlé aux femmes a-t-il ajouté. Est-ce une concordance biblique où pas s'est-il interrogé. Il a également remercié toute l'équipe d'Oxfam qui a travaillé afin que cette journée soit belle. Quant au Chef de la coopération canadienne, elle a remercié le représentant des affaires sociales et tous les représentants des organisations qui ont effectué le déplacement. Selon elle, c'est une opportunité pour réfléchir. Car c'est plus difficile à certaines personnes d'avoir accès à certains droits. La représentante de la société civile présente à cette occasion a apporté son soutien à l'initiative. Quant au représentant du



ministère des affaires sociales Noah AGBAFFA-PADONOU se dit satisfait de voir Oxfam donner une place importante à la femme. Car Oxfam à travers le projet VLF compte redonner un nouveau souffle à l'existence de la femme. Selon lui, le gouvernement du Bénin depuis des années a fait un certain nombre de choses pour donner une place à la femme. Il faut aussi œuvrer afin que la femme puisse s'imposer numériquement a-t-il précisé. Raison pour laquelle nous devons œuvrer pour que la femme puisse s'approprier le digital a-t-il conclu.

Nous avons eu l'honneur de faire partie d'un panel de réflexion sur l'égalité des sexes dans le monde numérique, partage d'expérience en tant que femme leader du monde numérique.

Retenons que les femmes du monde entier continuent de faire face à des défis qui les empêchent de faire des choix en matière d'éducation, de carrière, de mariage et de maternité.

Malheureusement, il reste encore du chemin pour parvenir à la justice du genre

Dans plusieurs régions du monde, les filles sont contraintes de quitter l'école tôt pour se marier ou pour aider leur famille.

Dans d'autres régions, les femmes ne sont pas autorisées à travailler ou à exercer des professions considérées comme masculines.



23 Mars 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à l'émission télévisuelle INTER GENERATION sur le leadership féminin (ORTB), animée par la journaliste Karamath AGBATAOU de l'ORTB (Office de la Radio et Télévision Béninoise).

L'émission est enregistrée le 23 Mars 2023 et son 1^{er} passage sur l'ORTB est le dimanche 02 Avril, rediffusée mainte fois sur l'ORTB.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à l'Assemblée Générale Ordinaire du réseau Social Watch Bénin le 24 Mars 2023 à Hôtel HPC, Cotonou.

Les Grandes Lignes :

- Mot d'ouverture par la Présidente du C.A
- Communication sur le thème : « le Rôle et les Responsabilités des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux »
- Installation du présidium
- Présentation et adoption des rapports : « moral, technique, financier et de contrôle » suivie de débats
- divers :
 - soumission pour validation de la décision portant donation de matériel roulant,
 - point sur le projet de construction du siège de SWB,
 - point sur la création de Social Business,
 - présentation de nouveaux membres.
- Lecture et amendement du PV de l'AGO
- Mot de clôture de la Présidente.

La 14ème l'Assemblée Générale du réseau Social Watch Bénin placée sous le thème : « Rôle et Responsabilités des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », est lancée officiellement par la Présidente du Conseil d'Administration, Mme Blanche SONON.

Serge HOUEDANOU, Expert en Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, et Financement du Terrorisme, éclaire l'Assemblée sur « le Rôle et les Responsabilités des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux ».

Les rideaux sont tombés sur les travaux de la 14ème Assemblée Générale Ordinaire de Social Watch Bénin, après adoption du procès-verbal par les délégués des organisations membres du Réseau.

En effet, suite à la présentation des différents rapports : moral, technique, financier et de contrôle, respectivement assurée par la Présidente, la Secrétaire Générale, le Trésorier Général et le Comité de Contrôle, s'en est suivi le débat entre les membres du Réseau qui a abouti à l'adoption desdits rapports par acclamation.





<p>Du 28 au 29 Mars 2023</p>	<p>Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, a participé entend que membre de Jury à l'entretiens avec les candidates du projet PAEG 1 de la zone 3 (Consortium RIFONGA-Bénin, WANEP-Bénin et FENEP) au siège de L'ONG SIA à Porto-Novo.</p>
<p>17 mai 2023</p>	<p>Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la Visite de la délégation de l'UGP-Particip au siège de RIFONGA-Bénin : Un point d'étape pour le Projet d'Appui à l'Egalité de Genre (PAEG) phase 1 Zone 3.</p> <p>Le mercredi 17 mai dernier, une délégation de Particip, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) accompagnateur de mise en œuvre du PAEG 1 s'est rendue au siège de RIFONGA-Bénin dans le cadre d'une séance de travail. L'objectif de cette réunion était de faire le point d'étape sur la mise en œuvre du processus de réajustement du recrutement de la cohorte, dans le cadre du Programme d'Appui à l'Egalité de Genre (PAEG) phase 1 Zone 3.</p> <p>La délégation de l'UGP, composée de Mesdames IDOSSOU Valérie, Cheffe d'Équipe de l'UGP, CHRIST Barbara membre du Mangement de Particip siège et LANFRANCA Annabelle, Assistante de Direction venues toutes deux de Particip siège, a été chaleureusement accueillie par les membres du Consortium RIFONGA-WANEP-FENEP (CRWF). Il s'est agi d'une visite de travail de l'UGP à l'équipe de projet élargie au Comité de Gestion (CoG). En substance, Mme KASSEHIN Bienvenue, la Chargée de projet a partagé avec les participant-e-s le niveau d'avancement de la feuille de route élaborée à la revue trimestrielle (avril 2023) et qui est essentiellement basée sur la constitution de la cohorte des bénéficiaires. A la suite de sa présentation, des propositions/ suggestions et un rappel des orientations stratégiques ont été fait-e-s par nos hôtes pour l'atteinte effective des objectifs du PAEG 1 ZONE 3. Il faut remarquer, au cours de cette séance de travail la présence de : Mme Léontine IDOHOU KONOU, Cheffe de File du consortium, Mme TAWEMA Gladys, Présidente de FENEP, NATABOU Elisabeth, Conseillère juridique de RIFONGA, Madame Florence ENIEGNANHOU, élue conseillère de la commune de Ifangni et ancienne bénéficiaire du Programme RECAFEM4 et les autres membres de l'équipe de projet. Leur participation a ajouté une dimension importante à l'événement, démontrant ainsi l'importance accordée au PAEG1 et à la question de l'égalité de genre par les organisations membres du Consortium RIFONGA-WANEP-FENEP (CRWF).</p>
<p>26 mai 2023</p>	<p>Participation de Mme Rafiatou KARIM, membre de l'ONG APASIC, à la clôture de « l'atelier sur la mise en œuvre de la décision 2019 26 / COP 14 de la CNULD sur le foncier dans le cadre des engagements nationaux cibles de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) au Bénin ».</p> <p>Ce vendredi 26 mai, s'est clôturé à Sun Beach Hôtel de Cotonou « l'atelier sur la mise en œuvre de la décision 2019 26 / COP 14 de la CNULD sur le foncier dans le cadre des engagements nationaux cibles de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) au Bénin ». Cet atelier de trois jours est Co organisé par FIAN International et TMG dans le cadre du projet Global Soil Week mise en œuvre par TMG.</p> <p>Ledit a réuni des acteurs des OSC du Bénin dont celles de la Plateforme Nationale de la Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau Ouest Africaine (CGLTE-OA) actives sur la thématique de la gestion des ressources naturelles en particulier les forêts.</p>

On note également la participation d'une délégation de personnes ressources maliennes composée de Massa KONE, porte-parole de la CGLTE-OA et de Chantal JACOVETI tous deux membres de la CMAT.

L'objectif visé par l'atelier est d'amener les OSC à se concerter en vue de mener un plaidoyer en faveur des droits fonciers légitimes des communautés dans la gestion des ressources naturelles en exploitant les instruments internationaux (décision 2019 26/COP 14 du CNUCLD, les directives de gouvernance foncière de la FAO) et nationaux.

Un focus est fait sur le cas pratique de la forêt des trois rivières, située au Nord du Bénin. Cette forêt a fait l'objet d'une étude conduite par APIC ONG dans le cadre du projet Global Soil Week.

A l'issue des travaux, les différents résultats concourent au démarrage effectif d'un processus de préparation d'un plaidoyer en faveur de la sécurisation des droits fonciers légitimes des communautés dans l'aménagement des ressources naturelles.



Juin 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, a participé entend que membre de Jury à l'entretiens avec les candidates du projet PAEG 1 de la zone 3 (Consortium RIFONGA-Bénin, WANEP-Bénin et FENEP) au siège du RIFONGA-Bénin.

12 Juin 2023

Séance d'échanges au siège du RIFONGA-Bénin de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, et l'équipe du RIFONGA-Bénin avec Mr Frédéric YOMBA de l'Association Vision EYES du Cameroun.



Grandes Lignes :

- Présentation de l'Association Vision EYES du Cameroun ;
- Proposition de partenariat avec l'ONG APASIC et ONG alliées pour les campagnes de sensibilisation, de consultation à la facilitation à l'accès aux soins oculaires des populations rurales du Bénin.

27 au 28 Juin 2023

Participation du RIFONGA-Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (de l'ONG APASIC, membre du RIFOBGA-Bénin), à l'atelier de sensibilisation et d'information dans le cadre du démarrage des activités du projet CASCADE (CAlyzing Strengthened policy aCtion for heAlthy Diets and resiliencE), organisé par l'ASCINB (ALLIANCE DE LA SOCIETE CIVILE POUR L'INTENSIFICATION DE LA NUTRITION AU BENIN) du 27 au 28 juin 2023 à l'Hôtel Bel Azur de Grand-Popo afin de bien informer les composantes membres et réaliser la cartographie des acteurs de la nutrition dans la zone d'intervention du projet CASCADE.

Le projet CASCADE qui bénéficie du financement du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas et sera mis en œuvre dans six (06) pays dont le Bénin est le seul francophone, est lancé le 28 mai 2023 à Cotonou. Il a pour objectif de renforcer l'efficacité des politiques nationales de nutrition existantes en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et la contribution à la réduction de la malnutrition des femmes en âge de procréer et les enfants.

Au Bénin, CASCADE est mis en œuvre sous le leadership du consortium constitué par CARE Bénin Togo et GAIN sur une période de 4 ans 7 mois, du 1er juin 2022 au 31 décembre 2026 dans 20 communes des départements de : Atacora, Alibori, Couffo, Ouémé, Donga et Zou.

Les grandes lignes de l'atelier :

Mot de bienvenu du Président du C.A de

ASCINB, ATINDEGLA Aurélien,

Présentation des participants (10)

Présentation du Projet par le Président, Mr

ATINDEGLA Aurélien,

Théorie de changement

Echanges sur les présentations

05 intervenants sur la 1^è présentation

Echanges sur :

Les opportunités disponibles à travers le projet.

Les opportunités qui peuvent être saisies du fait

qu'ASCINB soit partenaire stratégique de

CASCADE

Sondage pour l'actualisation de la stratégie de maillage

Remplissage du questionnaire

Dépouillement et analyse

Restitution des travaux de groupes

- une actualisation de la base de données des membres de ASCINB sera bientôt lancée.



29 Juin 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la séance de travail avec l'équipe de gestion du projet PAEG 1 au siège du RIFONGA-Bénin. Le Directeur de PARTICIP, Opérateur d'accompagnement de la mise en œuvre du PAEG 1 en visite de courtoisie au Consortium RIFONGA-WANEP_FENEP

Ce jeudi, Monsieur Madrid René, Directeur de PARCTICIP s'est rendu dans les locaux de RIFONGA BENIN pour une visite de courtoisie accompagnée de Mme IDOSSOU Valérie, cheffe d'équipe de l'UGP PAEG 1.

La rencontre a réuni l'équipe de projet du consortium RIFONGA-WANEP-FENEP (CRWF), ainsi que quelques membres de RIFONGA, la coordinatrice de WANEP-BENIN et la présidente de RIFONGA-BENIN. Cette visite a été l'occasion pour M. Madrid, Directeur de PARTICIP, UNITE DE GESTION du PAEG 1, de découvrir les locaux de RIFONGA et de discuter de divers sujets organisationnels liés à la stratégie à adopter pour assurer le bon déroulement du projet PAEG 1 dans la zone 3.

Mme Valérie IDOSSOU, cheffe d'équipe de l'UGP PAEG 1, a exprimé sa gratitude envers l'équipe du CRWF pour l'accueil chaleureux et leur engagement en faveur du leadership féminin en politique. Elle a souligné l'importance de ces échanges dans le cadre de la planification stratégique et de la coordination des actions pour maximiser l'impact du projet. De son côté, M. René Madrid a salué le travail accompli par le CRWF et a réaffirmé l'importance de la collaboration entre les différentes parties prenantes pour l'atteinte des objectifs nobles du projet PAEG 1. Il a souligné la nécessité d'une approche participative et inclusive pour assurer une bonne gestion du projet.

La coordinatrice de WANEP-BENIN, Mme GLELE AHANHANZO Maryse et la présidente de RIFONGA-Bénin, Mme IDOHOU KONOU Léontine ont exprimé leur soutien indéfectible à l'UGP PAEG 1 et ont réaffirmé leur engagement à travailler en étroite collaboration pour garantir le succès du projet. Cette visite d'échange a permis de renforcer les liens entre l'UGP PAEG 1, accompagnateur de mise en œuvre et le CRWF et de créer un environnement propice à une collaboration fructueuse. Les discussions ont également renforcé les bases d'une stratégie solide pour la mise en œuvre du projet PAEG dans la zone 3 couvrant les départements de l'Atlantique, du Littoral et de l'Ouémé.



03 Juillet 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la visite de : Mr KPATA Evariste, coordonnateur du bureau OXFAM Bénin suivie de la séance hebdomadaire au siège du RIFONGA-Bénin.

Ordre du jour :

- PROJETS : PAEG 1, OXFAM, REWARD II,
- DIVERS : Défense, Banque Mondiale, Parlement Ouvert, Personnes Handicapées, Restitution de la participation de Mme Assiba Solange ZOTTO à l'atelier sur le Projet CASCADE et l'Anniversaire surprise à la Présidente, Dr Léontine IDOHOU KONOU.



23 Juillet 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à une séance de travail avec sa Majesté la Reine GUINLITODJI ADJIGNON, l'équipe du Dr Azizou CHABI IMOROU, Directeur Exécutif de IGD, Représentant pays NIMD, neuf (09) sages des communes du Mono/Couffo et quelques veuves de Toviklin, dans le cadre de l'étude sur le veuvage, au palais GUINLI à Toviklin (Couffo).

L'étude est commanditée par l'ambassade des Pays-Bas suivie des suggestions de l'Institut Nationale de la Femme (INF).

L'équipe de l'étude a écouté sa Majesté, a pris ses avis et orientations avant le déploiement des enquêteurs sur le terrain (toute la localité de Toviklin).

« En milieu Adja, la femme n'a pas droit à la parole, elle n'est pas consulté. » dit la Reine. Après son intronisation, elle s'est rendue compte de la complexité et des défis a relevés. Son nom fort est « ADJIGNON » pour ne pas choisir un nom fort et entrer en concurrence avec les hommes. GUINLI signifie éléphant (mange de l'herbe, et est solidaire – ne marche pas seul). Ses noms sont des boussoles pour sa Majesté la Reine GUINLITODJI ADJIGNON.

« La tradition est le contraire du modernisme ; mais avec les temps actuels, il faut que ça change. » propos de la Reine.

Pour œuvrer pour le changement, elle a créé la « Fondation Reine Adjignon NATABOU » qui va plus loin que la royauté.

L'une de ses rencontres avec l'ambassadrice l'a amenée à œuvrer pour ramener le veuvage de neuf (09) mois à trois (03) ; d'où la présence séance.

Pour les sages présents, lors de l'étude, il faut chercher à savoir « si les différents rituels durant les 09 mois de veuvage peuvent se faire en 03 mois ? » et s'assurer de la disponibilité des veuves à êtres internées la veille de chaque rituel.

Selon les veuves, elles ne se plaignent pas par amour pour leurs défunts époux et aussi pour respecter les us et coutumes.

Le souhait de la Reine est de lutter contre les conditions économiques déplorables des veuves ainsi que l'interdiction du lévirat.

Toute l'assistance est d'accord que « 09 mois de veuvage pour la femme sont exagérés tandis que pour l'homme (veuf), ce n'est que 18 jours ».



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la célébration de la Journée Internationale de la Femme Africaine (JIFA 2023) et de la pose de la 1^è pierre de la maison de la femme à Ifangni sur le site suivie de la mise sous terre par la Présidente du RIFONGA-Bénin, les membres de la délégation et de la Présidente de Social Watch Bénin, d'un palmier et des manguiers.

Une Active participation des membres du RIFONGA-Bénin à la célébration de la Journée Internationale de la Femme Africaine (JIFA) à Ifangni suivie de la pose de la 1^{ère} pierre de la construction de la Maison des femmes de la Commune d'Ifangni, le lundi 31 juillet 2023.

Recevez quelques images et vidéo de la mise sous terre par la Présidente du RIFONGA-Bénin, des membres de la délégation du RIFONGA-Bénin et de la Présidente de Social Watch Bénin, d'un palmier et des manguiers sur le site de la Maison des femmes de la Commune d'Ifangni, lors de l'événement.

31 juillet 2023

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=6335208639925094&id=100003080628855&fnsn=wa&mibextid=K8Wfd2

Construction de la Maison des femmes de la Commune d'Ifangni

Le Président Louis G. Vlavonou préside la cérémonie de pose de la première pierre
La commune d'Ifangni dans le Département du Plateau disposera bientôt d'une Maison pour ses femmes. La cérémonie de pose de la première de construction de ladite maison s'est déroulée ce lundi 31 juillet 2023 en marge de la célébration de la 2^e édition de la Journée Internationale de la femme africaine. Elle a été placée sous l'autorité de Louis Gbèhounou Vlavonou, Président de l'Assemblée Nationale du Bénin qui avait à ses côtés pour la circonstance Valère Sètongninoubo, Préfet du Département du Plateau, Franck Opkeitcha, Maire de la Commune d'Ifangni, des têtes couronnées et personnalités religieuses, des sages et notables et plusieurs associations de femmes.

Selon Bienvenue Alofa, Responsable de l'ONG/OAHU-Bénin (Organisation pour l'action humanitaire universelle) qui a au passage, remercié le Président Louis Gbèhounou Vlavonou et les responsables à divers niveaux de la Mairie d'Ifangni, cet ambitieux projet vise essentiellement à rendre autonome les femmes rurales de la Commune d'Ifangni à travers la valorisation des compétences qui sommeillent en elles dans un cadre bien structuré. « L'édifice dont la première pierre vient d'être posée sera composé d'un bâtiment administratif, d'une clinique, d'un bloc sportif, d'un centre de formation, d'un terrain de basket-ball, d'une salle de fête autres », a détaillé le Président de l'ONG/OAHU.

A en croire le Préfet Valère Sètongninoubo, cette Maison des femmes fournira les plus belles compétences au Département du Plateau, au Bénin et au Nigéria, pour la production et la transformation de ses produits à travers des foires qui y seront organisés. « En s'appuyant sur cette Maison pour l'amélioration des conditions de production, de transformation et de distribution par réseautage des articles des femmes rurales, les partenaires que sont l'ONG/OAHU-Bénin et la Mairie d'Ifangni concrétiseront les engagements qu'ils ont pris », a dit le préfet du Plateau pour qui, cette Maison s'inscrit pleinement dans le modèle de création d'emplois de qualité qui contribuera à la diversification du bouquet de production du Département du Plateau. Pour Valère Sètongninoubo d'ailleurs, « l'avenir socioprofessionnel du Bénin, comme le redressement de son économie engagé depuis sept ans repose aussi sur les femmes ».

Bien avant le Préfet du Plateau, le Maire de la commune d'Ifangni a salué l'engagement du Président Louis Gbèhounou Vlavonou pour l'autonomisation réelle des femmes du Bénin en général et de la Commune d'Ifangni en particulier. Il n'a pas oublié les partenaires pour les efforts mis en œuvre dans la concrétisation du projet "Maison de la femme d'Ifangni". Pour lui, l'érection les jours à venir de cette Maison, est un acte qui rend hommage aux inlassables efforts que fournissent au quotidien les femmes pour révéler la commune et pour leur épanouissement.

« Si j'ai accepté d'être là et de présider la cérémonie de pose de première pierre de la construction de la Maison des femmes d'Ifangni, c'est à cause de la thématique qui a toujours guidé mes actions en faveur des femmes à l'Assemblée Nationale depuis que j'y ai mis les pieds », a dit d'entrée le Président Louis Gbèhounou Vlavonou, auteur de plusieurs lois votées en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes. Pour ceux qui s'en souviennent d'ailleurs, le Président Vlavonou est l'initiateur de la loi contre les violences faites aux femmes.

« Nous avons été toujours du combat de la libération de la femme non seulement parce que les femmes font les 52% de notre population, mais aussi parce que les femmes de la couche juvénile et la couche juvénile font environ 60% de ladite population », a-t-il souligné.

Pour le Président Vlavonou, il est plus qu'impérieux aujourd'hui d'accorder une grande importance aux femmes dans notre société puisque lorsqu'une femme est éduquée, c'est toute une nation qui est éduquée.

« Depuis la période révolutionnaire à nos jours en passant par le renouveau démocratique, les lois fondamentales sur lesquelles notre pays le Bénin s'est appuyé pour fonder son existence

ont fait de l'égalité de l'homme et de la femme en droit et en devoir un principe cardinal. Pourquoi ne devons-nous pas traduire en faits concrets ces principes ? », s'est d'ailleurs interrogé le Président Louis G. Gbèhounou pour qui cette Maison des femmes d'Ifangni est une opportunité à saisir puisque désormais, elle leur permettra d'apprendre et d'exercer les mêmes métiers que les hommes en les libérant du carcan de femmes au foyer, de femmes vendeuses de tomates, de femmes vendeuses de gari...et faisant ainsi d'elles de véritables femmes entrepreneuses. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a salué les inlassables efforts fournis par le conseil communal d'Ifangni dans la mise à disposition de l'ONG/OAHU-Bénin du domaine devant abriter la future Maison des femmes de la communes d'Ifangni. Ses remerciements sont aussi allés à l'endroit du Professeur Alofa et de son équipe pour avoir pensé aux femmes de la commune d'Ifangni pour la réalisation de cet ambitieux projet. L'occasion de cette cérémonie a été saisie par l'ONG RIFONGA-Bénin qui, par le biais de sa Trésorière Générale Adjointe, Innocentai Guèdègbé, a entretenu les femmes sur le leadership transformationnelle.





Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à l'atelier de validation du rapport de suivi sur les actions et les indicateurs clés relatifs aux jeunes et aux adolescentes dans les documents programmatiques et sectoriels de Social Watch Bénin et son partenaire UNICEF à l'Hôtel Princesse de Bohicon.

Introduction

Les indicateurs démographiques et socio-économiques du Bénin montrent une population à 51% féminin et 31,1% d'adolescents et de jeunes (10 – 24 ans) dont 46,65% âgés de moins de 15 ans. Le taux de chômage se situe autour de 2,4% avec un niveau de sous-emploi de 72% et 90,1% d'actifs occupés dans l'informel. En effet, le capital humain est la première source de richesse du Bénin et est composée majoritairement par les femmes et les jeunes. C'est dans cette optique que des actions de renforcement du capital humain sont définis tant dans le Plan National de Développement (PND 2018-2025), le Programme de Croissance et de Développement Durable (PC2D 2018-2021) et dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021 & 2022-2026). Ainsi de nombreux efforts ont été accomplis au cours des dernières années pour améliorer le taux d'accès et de maintien des filles à l'école, l'autonomisation des femmes par les appuis financiers, la création d'emploi en faveur des jeunes etc. C'est donc dans cette perspective que le partenariat UNICEF-SWB a initié l'élaboration du rapport de suivi sur les actions et les indicateurs clés relatifs aux jeunes et aux adolescentes dans les documents programmatiques et sectoriels.

L'atelier de validation vient à la suite du document élaboré par la consultante pour permettre

aux acteurs d'apporter leur contribution en vue d'avoir un document final bien fourni et de bonne facture.

OBJECTIFS

L'objectif visé à travers cette activité est de procéder à la validation du document élaboré sur le suivi sur les actions et les indicateurs clés relatifs aux jeunes et aux adolescentes dans les documents programmatiques et sectoriels en vue de prendre en compte les amendements et observations des acteurs dans le document élaboré.

DEROULEMENT

L'atelier de validation a eu lieu le vendredi 04 Août 2023 à l'Hôtel Princesse de Bohicon. Cet atelier a réuni environ 40 participants qui sont des représentants des ministères des secteurs sociaux de base, des OSC membres de Coalition pour le plaidoyer en faveur des secteurs sociaux, des OSC membres de Groupes thématiques de Social Watch et des U-Reporters.

Après l'installation des participants, la Chargée de Coordination du Partenariat a procédé à une présentation sur la sensibilisation sur la Politique de Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels. Cette communication a permis aux participants de mieux comprendre les notions relatives aux abus sexuels notamment le harcèlement sexuel, les VBG, le viol, l'abus de confiance, les attouchements, l'exploitation et les abus sexuels qu'on remarque dans les relations interpersonnelles entre individu ou dans le cadre du travail ou un personnel qui apporte de l'appui à des bénéficiaires qui abuse de sa position pour avoir des faveurs sexuelles. Cet exposé a fait mention aux valeurs et principes qui s'appliquent au personnel du système des Nations Unies et à toutes les organisations qui sont en partenariats avec eux.

Cérémonie d'ouverture

Deux différentes allocutions ont été faites dans le cadre de l'ouverture de cet atelier. Il s'agit du mot de bienvenue de Social Watch, et de l'allocution d'ouverture du Maire de Bohicon.

Allocution de Social Watch

C'est monsieur Florentin BOCCOVO, Administrateur de Zone Zou de Social Watch qui a prononcé le mot de bienvenu de Social Watch au nom de la Présidente du Conseil d'Administration empêchée. Selon lui, l'élaboration d'un rapport de suivi citoyen s'inscrit dans la dynamique de la veille citoyenne sur les politiques publiques et leur mise en œuvre qui est le cœur de métier de Social Watch Bénin depuis des années. Il a mentionné que le suivi vise à apprécier les actions réalisées et l'atteinte des indicateurs clés sur la période de 2021 à 2028 marqués par des efforts du gouvernement mais encore avec des défis à relever. Selon lui le rapport met en évidence les initiatives mises en œuvre par le gouvernement et les partenaires au développement pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes et des adolescents. Pour finir Il a salué les participants présents et remercié l'UNICEF pour son appui technique et financier à Social Watch Bénin avant de souhaiter bon ateliers à tous.

Allocution du Maire

L'ouverture officielle de l'atelier a été faite par le maire de la commune de Bohicon. Dans son allocution, monsieur Rufino d'ALMEIDA a souhaité la bienvenue aux participants. Il a félicité l'UNICEF et Social Watch Bénin pour leur engagement dans la mise en œuvre des actions pour influencer les politiques publiques en faveur des enfants et des adolescentes. Il a salué à sa juste valeur le travail de veille citoyenne qu'accomplit Social Watch depuis plusieurs années pour amener le gouvernement à jouer sa partition. Selon lui, la jeunesse constitue une importante proportion de la population sur laquelle on doit prévoir des actions spécifiques pour assurer un avenir meilleur afin d'éviter des tensions sociales car une jeunesse dont l'avenir est raté constitue une bombe à retardement. La responsabilité des gouvernants est de plus en plus sollicitée et donc le rôle de la société civile est davantage souhaité pour que le défi soit relevé. C'est sur ces mots qu'il a invité les participants à plus d'assiduité et déclarés ouverts les travaux de l'atelier.

Après la cérémonie d'ouverture, conformément à l'agenda, les participants se sont présentés ainsi que les organisateurs et le consultant. Un présidium de trois membres a été installé pour conduire les travaux durant les trois jours de l'atelier.

Présentation du rapport provisoire (Confère rapport provisoire)

Une synthèse du rapport provisoire de suivi a été présentée aux participants pour leur permettre de prendre connaissance du contenu dans les moindres détails. Dans son exposé, la consultante a parcouru tous les aspects du rapport concernant les actions et les indicateurs clés. Le contenu de son exposé a porté sur trois grands points du rapport. Ce sont :

Une brève présentation des documents programmatiques ;

Les actions et mesures prises en faveur des jeunes et des adolescentes (2018-2021) ;

Les opinions et perceptions des bénéficiaires de quelques réalisations sociales ;

A la suite de la présentation par la consultante, le débat a été ouvert pour permettre de recueillir les observations, préoccupations, contributions et commentaires. La synthèse se présente comme suit :

Préoccupations et commentaires

Que dit le rapport sur le cash plus care, le FNPEJ et les cantines scolaires ?

Pourquoi la collecte est centrée sur le quantité et non sur l'analyse qualitative ?

Comment le rapport évalue l'impact des indicateurs analysés sur la vie des adolescentes ?

Par rapport au critère de sélection des jeunes à l'emploi, pourquoi ne pas se baser sur les réalités de terrain ?

Est-ce que la PSIE oriente seulement les jeunes dans le secteur tertiaire ?

Que faire de l'arrimage des indicateurs définis par les nations unis sur les jeunes avec ceux de l'état béninois ?

Suggestions et recommandations

Evaluer l'indicateur sexo-spécifique humain dans les domaines clés

Appréhender les indicateurs pour mieux apprécier les causes des inégalités de genre notamment l'engagement des jeunes

Multiplier les écoles de formation sur toute l'étendue du territoire nationale et Rendre accessible le cout des formations professionnelles au jeunes.

Définir la jeunesse dans le rapport

Appréhender les normes CQF dans le rapport

Prendre en compte le plaidoyer pour l'hygiène menstruelle dans les écoles

Après les différentes préoccupations des participants, la consultante a reprécisé le contexte de la mission qui lui a été assignée. Il s'agit d'analyser les actions spécifiques aux jeunes. La question des cantines scolaires n'a pas été prise en compte dans l'analyse à cause du fait que ça ne concerne que les enfants qui sont au primaire. Toutes les actions qui touchent les personnes handicapées ont été prises en compte. La question de l'hygiène menstruelle est bel et bien mentionnée dans le rapport provisoire.

Il est important de trouver les documents de politique des ministères de l'emploi et de la santé pour compléter des informations dans le rapport.

Déroulement des travaux en atelier et restitution en plénière

Les participants ont été ensuite répartis en groupe pour faire des contributions dans le sens d'améliorer la qualité du rapport provisoire.

Travaux en atelier

Cinq différents groupes de travail ont été constitués. Les participants se sont regroupés pour traiter les consignes données par la consultante pour les travaux relatifs à l'amélioration de la qualité du rapport provisoire sous la supervision de l'équipe du consultant et de SWB-UNICEF. Les consignes des travaux ont permis aux participants de faire des observations et apports pour améliorer la qualité du rapport en vue de la prise en compte effective des actions et des indicateurs clés relatifs aux jeunes et adolescents.

Pour permettre de couvrir tous les aspects abordés dans le rapport, les groupes ont été constitués autour des différents secteurs sociaux. Il s'agit de la santé, de l'éducation, de la justice, de la protection sociale et de l'eau, énergie et mines.

En plénière, le rapporteur de chaque groupe a présenté les résultats des travaux et un petit débat a été faits sur la base de quelques points d'amendements. Les productions des groupes ont été reversés à la consultante.

IV. Cérémonie de clôture

4.1 Lecture du rapport de l'atelier

Le présidium mis en place et qui a conduit les travaux de l'atelier a donné lecture du rapport global de l'atelier. Des observations ont été faites et il a été demandé au groupe d'améliorer le rapport. La version électronique du rapport a été versée au consultant et à l'équipe d'organisation de l'atelier. 4.2 Allocution de clôture .La cérémonie de clôture de l'atelier a été faite par l'AZ Zou de Social Watch. Monsieur BOCOVO a remercié les participants pour leur assiduité et leur intérêt apporté au sujet qui constitue le suivi des actions et indicateurs clés relatifs aux jeunes et aux adolescents. Il a recommandé à la consultante de prendre en compte toutes les observations et recommandations faites par les participants invités pour la validation du rapport en vue d'améliorer le rapport final à rendre au commanditaire qu'est Social Watch et l'UNICEF. Conclusion

En somme, à travers les documents programmatiques, (PND et PC2D) le diagnostic sur la situation des jeunes et des adolescentes a été fait et des actions pour renforcer le capital humain et améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescentes ont été programmées. Le point de la mise en œuvre des actions en faveur des jeunes et des adolescentes sur la période de 2018 à 2021 a permis de relever des progrès et quelques signaux à prendre en compte afin d'opérer à des ajustements dans la mise en œuvre pour l'atteinte des résultats. Les indicateurs constituent des boussoles qui évitent de naviguer à vue et de tirer des leçons sur les réalisations pour une correction éventuelle en vue d'atteindre des cibles définies. Leur définition et leur évaluation font partir de la mise en œuvre des stratégies.

Ce fut un mérite pour Social Watch d'avoir initié l'élaboration de ce rapport de suivi qui révèlent que beaucoup de défis restent à relever pour améliorer la situation des jeunes et des adolescents au Bénin. Plusieurs chantiers demeurent ouverts pour le plaidoyer en faveur des secteurs sociaux par les Organisations de la Société Civile.



Participation de Mme Rafiatou KARIM, membre de l'ONG APASIC, à la séance entre associations autour du thème Wariko (ma relation avec l'argent.) à Zogbo Cotonou.



16 Septembre 2023

Participation du RIFONGA-Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (de l'ONG APASIC, membre du RIFOBGA-Bénin), à l'atelier portant sur l'évaluation interne à mi-parcours du Programme de coopération volontaires PCV-CECI au Bénin, Cotonou, 22-24 août 2023

Le mardi 22 Août 2023, a démarré à la bourse du travail, l'atelier portant sur l'évaluation interne à mi-parcours du Programme de coopération volontaires PCV-CECI CECI (Centre d'Etude et de Coopération Internationale) au Bénin, regroupant les partenaires, les volontaires, les personnes ressources et l'équipe du bureau pays.

Rappelons que le programme de coopération volontaire PCV-CECI finance par Affaires Mondiales Canada, vise particulièrement à renforcer la place et le leadership des femmes et des jeunes femmes comme actrices de changement pour un développement durable et inclusif, grâce à l'appui des volontaires et au renforcement des capacités des organisations partenaires locales.

Cette évaluation intervient après trois années de mise en œuvre du Programme de Coopération Volontaire.

L'objectif principal de cet atelier vise à dégager des apprentissages et des recommandations pour orienter la prise de décision sur les stratégies de mise en œuvre du PCV CECI et permettre une réflexion porteuse pour l'avenir de la coopération volontaire.

Des présentations, des échanges en sous-groupe ont meublé la première journée de l'évaluation à mi-parcours.

Présentation du programme PCV et de ses objectifs

Contexte du processus d'évaluation interne et présentation de ses objectifs

Courte présentation de la méthodologie et du processus général

Activité 1. Présentation des résultats du pays narratif de performance par l'équipe-pays

Présentation des résultats du PCV-pays 2020-2023 (contexte pays, méthodologie de la

Du 22 au 24 Août 2023

collecte de données, résultats, principales conclusion) au panel et aux participant-e-s suivie de débats

Période de délibération du panel

Présentation par le panel de ses conclusions et recommandations

L'équipe du PCV-CECI réagit aux conclusions et recommandations du panel

Conclusion de l'activité

Activité 2. Opérations du programme : liens entre programmation et leçons apprises (focus sur les années 1 à 3 - 2020-2023)

Présentation des résultats de l'évaluation des opérations menée par l'équipe canadienne des RH

Discussion en petits groupes

Plénière : Retour pour partager des nuances et des corrections à l'analyse.

Conclusions

Activité 3. Élaboration de recommandations pour la poursuite du programme (axée sur les années 4 à 7 - 2024-2027)

Récapitulation du Jour 1

Étape 1: Identification des enjeux (Plénière)

Étape 2 (suite): Présentation en plénière des idées de chaque groupe

Étape 3: Élaboration de recommandations détaillées

Discussion en petits groupes

Plénière

Conclusion

Activité 4. Réflexion sur l'avenir de la coopération volontaire et le positionnement du CECI (post-2027)

Rappel des recommandations finalisées du jour 2

Étape 1: Présentation des questions de réflexion

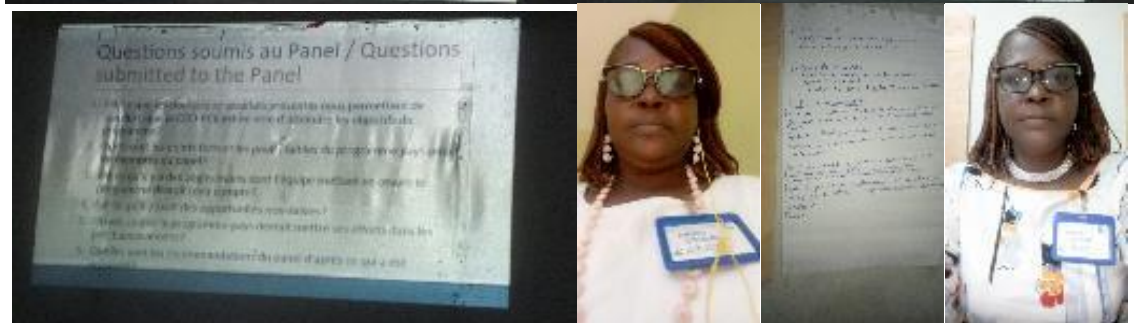
Étape 2 : Présentation PPT sur le contexte et les tendances globales en volontariat international

Étape 3: ARRÊTER, CONSERVER, COMMENCER

Discussion en groupe

Partage en plénière

Étape 4: Discussion ouverte (Plénière : discussion facilitée par la-Coordonnatrice pays).







**16
au
18
Août
2023**

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, au suivi aux Aguegués DE LA FORMATION DE 20 FEMMES/FILLES DES AGUEGUES DANS LE CADRE DU PROJET : « AUTONOMISATION DES APPRENTIES VULNERABLES DANS UN ENVIRONNEMENT SANS VIOLENCE » DU RIFONGA-BENIN AVEC L'APPUI FINANCIER D'OXFAM BENIN.

RAPPORT DE SUIVI

Le Mercredi 16 Août 2023, a démarrée à la salle de conférence de l'arrondissement central des Aguégus, la première journée de formations à 20 femmes/filles de divers corps de métiers, dans le cadre du PROJET : « AUTONOMISATION DES APPRENTIES VULNERABLES DANS UN ENVIRONNEMENT SANS VIOLENCE » du RIFONGA-Bénin avec l'appui financier d'OXFAM Bénin.

les grandes lignes de la formation :

- Allocution de bienvenue de la Vice-Présidente du RIFONGA-Bénin
- Allocution du Commissaire, du président du collectif, du CPS et de la Chargée des Affaires Sociales
- Pré-test d'atelier
- Présentation des objectifs et résultats de l'atelier, et Identification des normes collectives
- Session 1 : Notion de violences faites aux femmes et aux filles (Définition, causes, conséquences, voix de recours et sanctions)
- Session 2 : Les compétences de vie courante Débat
- Session 3 : Préjugés et Jugements Liés aux Comportements Sexuels
- Session 4 : Travaux de groupe sur les sessions 1 et 2
- Restitution
- Session 5 : Études de cas sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction
- Session 6 : la notion de parenté responsable
- Session 7 : Études de Cas sur la notion de parenté responsable
- Brainstorming sur les thèmes abordés
- Elaboration d'un message de plaidoyer à l'endroit des autorités locales par les filles pour le respect des droits des femmes
- Recueil des témoignages des filles apprenties (publique/ privée)
- Conseils en groupe/ conseils individuels
- Animation
- Post test
- Lecture de la motion de plaidoyer des filles au Maire
- Mot de clôture.

Une animation des participantes a meublée l'attente de l'arrivée des autorités pour le démarrage.

S'en est suivi l'arrivée, l'installation des autorités et l'ouverture officielle de la formation en présence de la Responsable des Affaires Sociales de la Mairie, Mme GBODJINO D. Marguerite, du Commissaire, du Responsable du CPS et du Président du collectif des Artisans.

Grâce à la disponibilité et l'accueil chaleureux des autorités à divers niveaux, l'ouverture de la formation s'est bien passée.

Après le départ des autorités, la formation a démarré.

La communicatrice, en la personne de la Vice-Présidente du RIFONGA-Bénin, Mme ADAM Sadia, de manière astucieuse, a su amener les participantes à s'exprimer librement et a dénoncé les formes de violences vécues dans les centres de formations à Aguégus.

Une ambiance participative est observée au sein de l'équipe du RIFONGA-Bénin lors de la formation.

La première journée est terminée après l'évaluation orale de la journée au grand bonheur des participantes (malgré leur endurance à continuer) et de l'équipe du RIFONGA-Bénin sur une pause consistante.

Jour 2 :

Démarrage par le récapitulatif du jour 1 par un jeu de rôle, poursuite des communications par thèmes, récapitulatif des communications, répartition en 03 groupes de travail pour l'identification des formes de violences vécues dans les Aguégus par les apprenantes.

Fin de la 2^e journée après l'évaluation orale de la journée à la satisfaction des 20 apprenantes.

Jour 3 :

Rencontre du Maire des Aguégus, Mr Marc GANDONOU à la Mairie par l'équipe du RIFONGA-Bénin pour l'inviter malgré son agenda chargé, à venir recevoir de mains propres, le plaidoyer des participantes.

Du retour de la rencontre avec le Maire, l'équipe du RIFONGA-Bénin a mit les bouchés doubles avec l'implication de tous pour :

- le rappel de la formation du jour 2 par les apprenantes,
- la plénière des 03 groupes de travail,
- l'élaboration du plaidoyer aux côtés des participantes,
- les dispositions pour accueillir la délégation du Maire.

Rappelons que dame WATCHINOU Martine, conseillère locale a été très utile sur le terrain par ses conseils aux apprenantes, ce qui a permis le bon déroulement de l'activité.

Le plaidoyer s'est très bien passé grâce aux dynamismes combinés de l'équipe du RIFONGA-Bénin, des participantes et de la forte-ouverte et disponible délégation du Maire.

Les participantes ont lu leur plaidoyer en français et en Goun devant un fort présidium très représentatif en autorités de la localité telle que :

- le Maire, la Responsable aux Affaires Sociale, le Commissaire de la localité, le responsable du CPS Aimé DJOGBANNA, le Président du Collectif des Artisans, la Vice-présidente du RIFONGA-Bénin et la Conseillère Locale.

Les autorités ont à tout de rôle félicité le RIFONGA-Bénin et son partenaire Oxfam pour l'initiative et le choix porté sur les Aguégus qui sont selon eux-mêmes, des zones de violences sous toutes ses formes. Les autorités présentes, surtout le Maire, se sont engagées à se battre, chacune à son niveau aux côtés du RIFONGA-Bénin/Oxfam pour réduire/éradiquer dans la mesure du possible, le phénomène.

Après le départ de la délégation du Maire, l'équipe du RIFONGA-Bénin a procédé au recueil des témoignages des femmes/filles apprenies ainsi que celui du Président du collectif des Artisans suivi des conseils en groupe et individuels.

La séance de formations très riche, a pris fin avec une note de satisfaction des participantes, du Président du collectif des Artisans et de la conseillère locale.





Du 06 au 08 Septembre 2023

Organisation et Participation de l'ONG APASIC, membre du « Groupe de Co développement accès à la terre » de OXFAM Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.), aux plaidoyers du Groupe Accès à la terre de OXFAM auprès des 10 Chefs d'Arrondissements de la Commune de Djakotomey (Couffo), en compagnie de l'équipe de OXFAM Bénin, des ONGs « CJ2D Ayessi, REPSFECO Bénin et des représentantes des femmes de chaque arrondissement **pour la mise en œuvre de la stratégie d'influence en matière de facilitation de l'accès des femmes à la terre du groupe de Co développement** « Accès des femmes à la terre » du projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF), du 06 au 08 Septembre 2023 dans chaque arrondissement suivant la programmation suivante :

Jour 1- Mercredi 06 : « Arrondissements d'Adjintimey, de Kpoba et de Sokouhoué » ; Jour 2 - Jeudi 07 : « Arrondissements de Houégamey, de Bétoumey, de Kinkinhoué et de Djakotomey 1 » ; Jour 3 - Vendredi 08 :



« Arrondissements de Gohomey, de Kokohoué et de Djakotomey 2 ».

Les grandes lignes :

Présentation des membres de la délégation,
Présentation du Groupe de **Co développement** « Accès des femmes à la terre » du projet « Voix et Leadership des Femmes » (VLF) de OXFAM Bénin

Présentation des objectifs du plaidoyer,
Présentation de la synthèse de la situation d'accès des femmes à la terre dans la Commune de Djakotomey,

Débats,

Présentation du Mémorandum de plaidoyer par les représentantes des femmes de l'arrondissement et engagements du Chef d'Arrondissement de la Commune.

#Djakotomey, ont continué à poser les bases du changement en plaidant pour l'accès équitable des femmes à la terre. Une étape cruciale vers l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres.

#AccèsÀLaTerre #ÉgalitéDesGenres
#VLF229

#Plaidoyer : Rencontres entre les femmes et les 10 chefs d'arrondissement de la #Commune de Djakotomey pour discuter des défis liés à l'accès des femmes à la terre.

: Les agricultrices ont rencontré les élus des arrondissements de #Djakotomey1 #Kinkinhoué #Betoumey #Houégamey #Djakotomey 2 #Adjintimey #Kpoba #Sokouhoué #Gohomey #Kokohou pour exposer leur difficulté d'accès à la terre. Le droit à l'héritage des femmes à la terre demeure difficile dans les localités.

Des engagements concrets ont été pris par les CA pour soutenir le plaidoyer des femmes.

#VLF229

Merci à @DevCanada pour le #VLF229



Du 20 au 21 Septembre 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), membre de Social Watch Bénin, représentante de la Présidente du Conseil d'Administration de Social Watch Bénin à l'atelier de dissémination des résultats des projets « impacts socio-économiques de la Covid-19, sur les économies africaines, la cohésion sociale et la gouvernance : cas du Bénin, du Burkina Faso et de l'Afrique du Sud » & « Covid-19 Macroéconomique policy responses in Africa (CoMPRA) », organisé par African School of Economics (ASE) à son Campus/ centre de recherches de ASE à Abomey-Calavi. Le projet est financé par le CRDI Ottawa Canada sur 03 ans et exécuté par ASE (Bénin), CSVR (Afrique du Sud) et GRAAD (Burkina Faso)

Grandes lignes :

Le projet est d'envergure régionale et regroupe 03 pays : Bénin, Burkina Faso et Afrique du Sud.

Le projet a des impacts économique, social et scientifique.

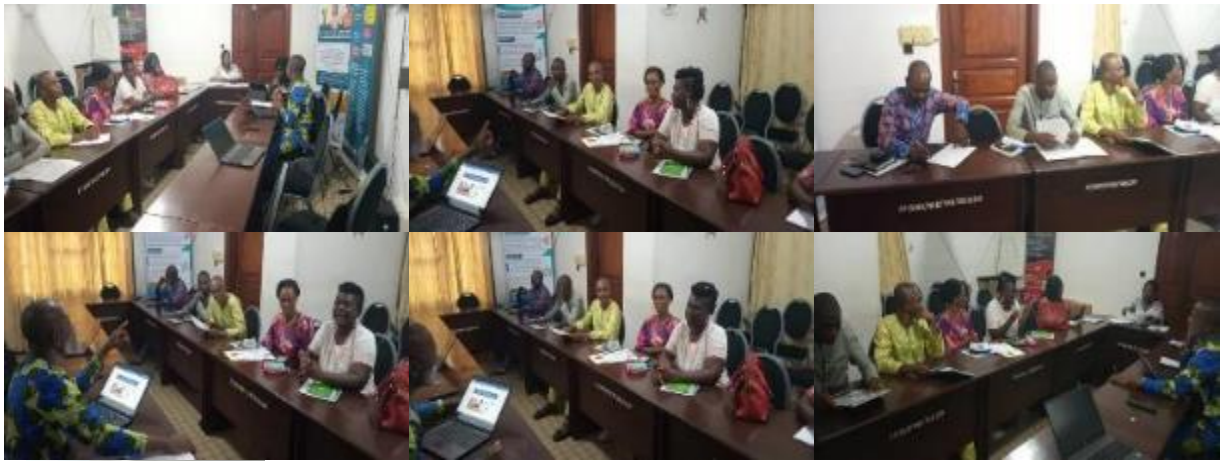


22 Septembre 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), membre de Social Watch Bénin, à l'atelier de validation du rapport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Partenariat de Ouagadougou (PO), le 22/09/2023 à la salle de conférence de Social Watch Bénin ; dans le cadre des activités du projet « Redevabilité des gouvernants en matière du budget consacré à la Planification Familiale », mis en œuvre par Social Watch Bénin avec l'appui technique et financier de la Population Action Internationale (PAI).

L'apport de suivi de la mise en œuvre des engagements du Partenariat de Ouagadougou (PO) a pour objectif est de favoriser le plaidoyer en vue de l'accélération de la mise en œuvre effective des engagements du PO pour une amélioration de la santé de la mère et de l'enfant au Bénin.





11 Octobre 2023

Participation à la campagne numérique dans le cadre de la Journée Internationale de la Fille, organisée par OXFAM Bénin.
 Aujourd'hui, nous nous levons, main dans la main avec nos partenaires, pour défendre les droits des filles au Bénin Chaque fille mérite l'éducation, l'égalité et le respect.
 Ensemble, nous pouvons créer un avenir meilleur pour toutes les filles.
 #JournéeInternationaleDeLaFille #DroitsDesFilles
 Le 11 Octobre de chaque année, le monde entier célèbre la journée internationale de la Fille.
 "Investir dans les droits des filles : Notre leadership, notre bien-être" est le thème de cette année.
 ``Chaque fille a le droit de grandir en bonne santé, en toute sécurité et avec le contrôle de son propre corps. APASIC ONG s'engage à garantir l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour toutes les filles au Bénin.



20 Octobre 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à LA PREMIERE RENCONTRE LIBRE SUR LE VOLONTARIAT, autour du THEME : « STRUCTURES NATIONALES DE VOLONTARIAT ET PROMOTION DU VOLONTARIAT AU BENIN » à CAFIP Abomey-Calavi.
 Sur invitation des responsables de l'Association Terre d'Espoir, le CAFIP a servi de cadre d'échange des organisations béninoises de volontariat le Vendredi 20 Octobre 2023.
 Sur la dizaine d'organisations annoncées, sept (07) ont pu faire le déplacement d'Abomey-Calavi et ont effectivement honoré de leur présence la rencontre. (Confère liste de présence en annexe).
 L'ordre du jour de la rencontre se présente comme suit :
 Présentation des participants ;
 Présentation des raisons qui justifient l'initiative ;

Causerie autour du volontariat et rôle des organisations locales pour sa promotion ;

Point des résolutions à prendre ;

Divers.

Après validation de l'ordre du jour, les participants se sont présentés. La présentation a porté sur le nom et la fonction du participant, l'organisation de provenance, l'année de sa création, les activités de l'organisation et les attentes par rapport à cette rencontre libre sur le volontariat.

A la suite, a été constaté la présence effective de sept organisations sur les huit annoncées, venues de quatre départements du Bénin que sont les Collines, le Couffo, l'Ouémé et l'Atlantique fortement représenté. Le point 2 a été abordé par l'hôte de la rencontre, le Président de l'association Terre d'Espoir, Mr DJODEME Mathieu.

Dans son développement, il a fait remarquer que depuis la création de la Plateforme Nationale des Organisations de Volontariat et d'Echange de Jeunes(PNOVEJ) en 2019 à Dassa-Zoumé, les organisations nationales de volontariat au Bénin ne se réunissent que sur invitation de l'Office Béninois des Structures de Volontariat et de Jeunes (OBSVJ). Cette situation se poursuit avec la dissolution de l'OBSVJ, remplacé par l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi(ANPE) qui assure désormais la tutelle des organisations de volontariat au Bénin.

Le constat fait depuis est l'absence d'engagement et d'organisation des acteurs locaux de volontariat par elle mêmes. C'est donc cet ensemble de constats et le fruit des échanges entre organisations locales de volontariat qui justifient la présente rencontre libre. La rencontre libre qui ne sera donc pas la première ni la dernière vise entre autre objectif d'échanger sur les actions à mener afin d'amener l'Etat à accompagner les organisations de volontariat au plan national.

La PNOVEJ en tant que structure copilotée par l'ANPE et PVNU, et vu que les structures nationales elles-mêmes n'organisent pas en leur sein des rencontres, il est apparu urgent de se rencontrer pour définir une vision afin de mieux s'organiser. Pour lui, il faut donc s'organiser pour que le volontariat puisse avoir un Nom au Bénin. C'est donc suite à ce développement que le point 3 relatif à la causerie a été lancé.

Tour à tour les participants ont pris la parole pour donner leur point de vue sur la situation du volontariat au Bénin. Certains sont revenus sur les attributions de la plateforme et d'autres ont voulu savoir ce que l'ANPE attend des organisations de volontariat au Bénin. Bref, il a été question de savoir la position de l'Etat vis-à-vis des organisations de volontariat.

A tous ces légitimes questionnements, l'on a trouvé comme réponse qu'il faille que les organisations nationales de volontariat s'organisent elles-mêmes afin de solliciter des échanges avec l'ANPE. D'aucuns sont allés jusqu'à proposer un mémorandum adressé à l'ANPE afin d'engager un dialogue avec l'ANPE.

Le point relatif à la causerie a permis de faire ressortir assez d'idées dont la nécessité pour les organisations nationales de s'unir, se mettre ensemble pour pouvoir faire par exemple du lobbying et surtout être disponible à travailler avec l'ANPE.

Tout naturellement, nous avons abordé le point des résolutions à prendre :

Institutionnaliser les rencontres libres pour aborder les questions liées au volontariat entre organisations nationales,

créer un cadre de rencontre des acteurs du volontariat au plan national ;

travailler à exister en tant que organisations nationales de volontariat prônant des valeurs ;

travailler à résister pour faire face aux défis communs, aux menaces existentielles et aux enjeux socio-économiques béninois ;

travailler à transmettre les valeurs prônées pour permettre à la nouvelle génération de prendre le pli et de continuer le combat du réseau.

Pour finir, les participants se sont engagés à la création du Réseau des Organisations Béninoises de Volontariat et d'Echanges de Jeunes (ROBÉVEJ). Ils se sont ensuite engagés à relever trois défis : Exister, Résister et Transmettre. A ces défis à relever, le point relatif aux divers a été abordé.

Aux divers, il a été recommandé de créer un forum WhatsApp avec possibilité d'accueillir via un lien des organisations partageant la même vision que les participants à la première rencontre libre sur le volontariat. Il a été aussi question d'œuvrer à ventiler les résolutions prises de sorte à susciter les adhésions des autres organisations de volontariat sur toute l'étendue du territoire nationale ; d'œuvrer à travailler avec l'ANPE et les autres structures qui accompagnent les organisations de volontariat au plan nationale PVNU, France Volontaire, Peace Corps, Jica etc.....

Un satisfécit total a été décerné à l'hôte de la première Rencontre Libre, Terre d'ESPOIR pour toute la logistique mise à disposition de même que le petit déjeuner et le déjeuner offerts aux participants. A ce point d'honneur, et ce, à l'unanimité des participants, toutes les organisations présentes sont invitées à participer aussi aux logistiques et aux

C'est donc sur cette note d'espoir que la première Rencontre Libre des organisations de volontariat au Bénin s'est achevée avec rendez-vous pris pour Décembre 2023 au même lieu pour une deuxième Rencontre Libre.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), membre de Social Watch Bénin, membre de la délégation de Social Watch Bénin dirigée par la Présidente du Conseil d'Administration, Mme Blanche SONON et 04 autres membres du Réseau, à l'atelier de renforcement des capacités des membres de l'UGP et de ses structures partenaires sur la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale, organisé par WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion, Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest) dans le cadre de la mise en œuvre inclusive du projet d'Identification Unique pour Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), au siège de l'Agence de Protection des Données à caractère Personnel (APDP), le Mercredi 25 octobre 2023.



25 Octobre 2023

LES GRANDES LIGNES :

- discours d'ouverture de l'atelier par le conseiller/Délégué Mr Claude Dieudonné MONTCHO, représentant du Coordonnateur National du Projet WURI-BENIN

- présentation de l'agenda, des objectifs de l'atelier par la modératrice Mme Esther ODEOROU

- présentation des participants

- les communications :

COMMUNICATION 1: Les instruments de la prise en compte de l'inclusion au projet WURI BENIN (UGP WURI) par Mme Esther ODEOROU suivie de débat (06 intervenants).

COMMUNICATION 2: Inclusion et genre dans la mise en œuvre du projet et son application dans l'atteinte des objectifs communs avec les structures partenaires (UGP WUR)

COMMUNICATION 3 Stratégie de non exclusion des couches pour l'accès aux services sociaux de base et promotion des outils de sauvegarde pour un capital humain durable (UGP WURI).

Echanges suivis de débat sur les Communications n° 2 et n°3 (11 intervenants).

Recueil des attentes, Restitution et synthèse des travaux, Attentes de la SC (SWB et ALCRER), Attentes autres parties prenantes et Clôture.



Les 15 et 16 Novembre 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, représentante du RIFONGA-Bénin, à l'Atelier de réflexion sur le plaidoyer en éducation de ACTION EDUCATION Bénin, les 15 et 16 Novembre 2023 à l'Institut Jean-Paul II à Cotonou, sur le Thème :

ACCES A UNE EDUCATION INCLUSIVE DE QUALITE POUR TOUS ET L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Dans le but de renforcer la synergie d'action entre les OSC intervenant dans le domaine de l'Education au Bénin en lien avec le processus de repositionnement d'Action Education, une étude complémentaire a été commanditée afin de recueillir les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui jalonnent le système éducatif béninois. Pour une meilleure appropriation et implication des principaux acteurs, Action Education, a réuni pendant 2 jours (15 et 16 novembre 2023), les OSC intervenant dans ledit domaine.

L'objectif dudit atelier est de "Renforcer le positionnement des organisations de la société civile comme structures de veille, d'alerte et de force de proposition".

Le présent rapport s'articule autour de :

Ouverture de l'atelier, Présentation des communications, Travaux de groupe et plénière, Recommandations, Clôture.

Ouverture de l'atelier

Le Coordonnateur du comité Ad'hoc en sa qualité de Président du Présidium, Monsieur FALANA Luc, en prenant la parole a souhaité la bienvenue à tous les participants représentants des OSC intervenant dans le domaine de l'éducation au Bénin. Il a rappelé que le présent atelier

fait suite à la présentation du rapport de l'étude complémentaire à certains acteurs à la Maison de la Société Civile (MdSC).

A la suite de son mot d'ouverture, les rapporteurs de l'atelier ont été désigné à savoir : Mme Nénette R. LIGAN et Monsieur Serge CHALLA.

Ensuite, la lecture, l'amendement et la validation de l'agenda des 2 jours d'atelier ont été faits par les participants.

Présentation des communications suivies de débats

Les 3 communications ont été présentées par la Directrice Pays de Action Education.

Communication 1 : Rappel du Contexte de l'atelier

Dans le cadre de son repositionnement au Bénin, Action Education a initié une étude complémentaire qui révèle nombre de progrès à l'actif de l'institution tel le transfert des ressources aux collectivités locales à la base. Du côté des OSC, les résultats de l'étude font état d'une grande disparité dans les mécanismes et outils de plaidoyer avec des résultats mitigés. Un certain nombre d'éléments ressortis de l'étude ont débouché sur les points de consensus, les points critiques et les problématiques.

Point de consensus (4)

Nécessité de constituer un groupe de pression et de veille à tous les niveaux, pour faire de l'accès à une éducation inclusive de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie, une réalité ;

Existence, sur le terrain, d'acteurs organisés, engagés et motivés à travailler pour promouvoir le changement dans le domaine de la décentralisation et déconcentration dans l'éducation, le contrôle citoyen et l'analyse des politiques publiques et redevabilité ;

Conviction que le succès des politiques nationales de développement (y compris de l'éducation) dépend fortement de leur appropriation par les communautés et la capacité de celles-ci à assurer le contrôle social de l'action gouvernementale et des ressources qui l'accompagnent ;

L'impératif d'œuvrer à une véritable synergie des OSC et acteurs de décentralisation et déconcentration dans l'éducation, aux niveaux local et national.

Points critiques (4)

Les acteurs majeurs (services techniques des ministères, structures décentralisées et déconcentrées, organisations de la société civile) n'ont pas souvent la même conception et la même compréhension de la notion de décentralisation et déconcentration dans l'éducation ;

Ces acteurs majeurs n'ont pas l'habitude de travailler ensemble sur les questions de décentralisation et déconcentration dans l'éducation. Les politiques nationales de DDE ainsi que les instruments qui les accompagnent ne sont pas maîtrisés par la majorité des acteurs qui sont censés les mettre en œuvre ;

Certains acteurs majeurs (principalement des ONG et autres OSC) ne sont pas toujours prêts à partager un réseau de plaidoyer avec d'autres acteurs qu'ils sont censés influencer. Toutefois, ils pourraient travailler sur le sujet et agir de manière conjointe sur certains défis ;

l'obtention de résultats probants et d'évidence grâce au plaidoyer/influence des OSC, appelle la construction de réseaux nationaux forts et solidaires qui en valident la vision, les missions, les objectifs et les modalités de fonctionnement.

Problématiques (3)

Malgré les appuis multiformes apportés aux réseaux et coalitions nationales, ces structures restent encore peu autonomes et se caractérisent, pour l'essentiel, par plus d'activisme que d'efficacité des actions d'influence.

Comment les rendre de plus en plus conscientes de leurs rôles et responsabilités pour plus d'efficacité ?

Quelle(s) approche(s) pour qu'elles réussissent à entraîner l'opinion publique nationale et régionale dans sa quête du mieux-être éducatif pour les plus marginalisés? Gage d'un accès à une éducation inclusive de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie!

Suite à la 1^{ère} communication, des échanges ont été faits entre les participants. On retient qu'il y a incompréhension sur les notions de déconcentration et de décentralisation au

niveau communautaire ; absence de réseau de partage d'informations entre les OSC. Il est donc capital de développer la synergie d'actions entre OSC pour l'atteinte des objectifs du secteur de l'Education au Bénin.

Communication 2 : Rappel des enjeux du plaidoyer en Education

A travers la présentation, un accent a été mis sur les défis du plaidoyer en éducation. Il ressort donc de l'étude complémentaire ce qui suit :

Education inclusive de qualité et apprentissage tout au long de la vie = UN DROIT

Question de prise en charge des enfants hors de l'école ;

Quelles modalités de développement des alternatives formelles et non formelles, en lien avec la régionalisation / calendrier scolaire ;

Promotion de la participation citoyenne ;

Promotion de la gouvernance participative de l'éducation.

Des débats assez nourris ont complété les informations présentées par la communication 2. Il en ressort ce qui suit :

La question des enfants hors de l'école sera le focus de cet atelier au cours des 2 jours que nous passerons ensemble. Si l'éducation ne marche pas dans un pays, l'avenir du pays est engagé. Comment faire pour que les enfants hors du système éducatif formel et informel bénéficient réellement de leur droit à l'éducation.

Il faut adapter le modèle colonialiste au contexte actuel de l'éducation de nos enfants.

Il est nécessaire, que le plaidoyer mette en exergue des éléments importants tel que le calendrier scolaire, les horaires scolaires, etc.

Un système éducatif inclusif et transparent (redevabilité)

Accompagner les décisions gouvernementales adaptées aux réalités de tous ;

Les enfants handicapés et particulièrement les enfants handicapés en déficience intellectuelle, sont en marge de l'éducation. Les infrastructures et matériels ne sont pas adaptés à leurs conditions

Avoir un droit de regard sur les ressources allouées d'où la transparence

Participation du citoyen comme levier, prise de responsabilité, rôle moteur des OSC

Ne pas occulter l'aspect sécuritaire dans les enjeux

Quelles sont les facteurs qui empêchent l'inclusion des enfants dans l'éducation ?

Communication 3 : Etat des lieux sur les structures actives en plaidoyer

La présente communication a mis l'accent sur les différentes catégories d'acteurs intervenants dans le plaidoyer au Bénin. Il existe trois types d'acteurs à savoir : les acteurs clés, les acteurs primaires et les acteurs secondaires.

Les acteurs clés sont les Acteurs qui sont en mesure d'influer significativement le projet ;

Les acteurs primaires regroupent les Acteurs qui sont directement concernés par le projet ;

Les acteurs secondaires sont les Acteurs qui ne participent qu'indirectement ou temporairement au projet.

Outre cela, l'état des lieux des OSC : Forces, faiblesses, atouts des OSC actives dans le plaidoyer a été présenté aux participants.

Au terme de cette communication, les débats ont mis en exergue, quelques points saillants qui entre autres :

Les 3 Fonctions des OSC : Prestation de services, Réflexion critique, Production de données

La définition du plaidoyer et la différence entre le plaidoyer et le lobbying. Au niveau du plaidoyer, il faut retenir que l'action de plaidoyer peut déboucher également sur la mise en pratique des normes existantes.

Il est important que les OSC soient en règle dans tous les sens du terme afin d'être crédible devant les autorités publiques vers qui le plaidoyer est dirigé ;

Concernant les données collectées par les OSC, il existe le problème de fiabilité des données collectées et de transparence dans l'accessibilité aux dites données.

Il est important de savoir qu'être OSC n'est pas un jeu, cela nécessite de l'honnêteté, de la loyauté, de la transparence et la mise en pratique des textes validés au sein des OSC ;

Le porteur du plaidoyer doit avoir du charisme, un carnet d'adresse assez fourni, un leadership en communication, en mobilisation.

Travaux de groupe et plénière

Les participants ont été répartis en 3 groupes. Les travaux au sein de chaque groupe se sont focalisés sur les 2 consignes que sont :

Groupe 1 :

Sur la base des communications et informations reçues, approfondir la réflexion et émettre des propositions portant sur le développement d'alternatives éducatives formelles et non formelles ;

Plan d'action lobbying relatif au développement d'alternatives éducatives formelles et non formelles (partant des constats relevés par l'étude et des bonnes pratiques des OSC)

Présentation des résultats du groupe 1

La rapporteuse du groupe a présenté les résultats des travaux. Les participants ont fait des propositions pour bonifier les activités. Il est capital que les OSC aient une même compréhension des Alternatives éducatives

Eléments de stratégie

Comment impliquer les familles, dignitaires religieux pour la promotion des alternatives éducatives

Comment valoriser les savoirs endogènes ?

Mettre en place une stratégie cohérente de communication / de vulgarisation de l'approche sur les alternatives éducatives

Finalité de l'éducation éducative : Ne laisser personne en rade : de côté

GROUPE 2 :

Sur la base des communications et informations reçues, approfondir la réflexion et émettre des propositions pour le développement de la participation citoyenne à la mise en œuvre, au suivi, au contrôle, à l'évaluation et à la reddition de comptes, dans le cadre de la gouvernance du système d'éducation ;

Plan d'action lobbying relatif a Participation citoyenne à la mise en œuvre, au suivi, au contrôle, à l'évaluation et à la reddition de comptes dans le cadre de la gouvernance décentralisée de l'éducation

GROUPE 3 :

Sur la base des communications et informations reçues, approfondir la réflexion et émettre des propositions relatives à la promotion de la justice et de l'équité en lien avec le respect du quota horaire et calendrier scolaire ;

Plan d'action lobbying pour plus de Justice et d'Equité dans la transmission du savoir aux apprenants, le respect du quota horaire, calendrier scolaire

Plénière :

Le rapporteur de chaque groupe a présenté les résultats des travaux de groupe en mettant l'accent sur la méthodologie qui a conduit les travaux et énuméré les difficultés rencontrées.

Suite à la présentation de chaque groupe, des commentaires, observations, reformulations ont été faits pour bonifier les travaux. Des échanges, il en ressort qu'il est important de définir les stratégies qui permettront de réaliser les actions proposées.

Les résultats des travaux de groupes sont annexés au présent rapport.

Recommandations

Les OSC doivent intervenir dans les communautés à travers des innovations qui vont faire développer les talents au niveau des enfants et ne pas sortir du cadre de l'école,

Finalisation et consolidation du plan d'actions 2024-2028

Lecture, Signature de l'engagement des OSC

L'engagement élaboré sous l'égide du comité Ad'hoc, a été présenté, amendé et validé par les participants. La représentante des ONG en la personne de KPADE Orthia de l'ONG MIWADEGBE a lu au nom de ses pairs l'engagement qui a été signé par le/la représentante de chaque ONG présent à l'atelier.

Feuille de route

La feuille de route post atelier a été présenté par le consultant Kader.

Mise en place du comité de coordination des plans d'actions

Afin de mieux coordonner la mise en œuvre du plan d'actions, un comité de coordination de 11 membres a été mis en place. Les membres du comité sont : (voir organisateurs pour la liste)

CONCLUSION

Le coordonnateur du comité Ad'hoc a remercié tous les participants pour la participation active au cours des 2 jours d'atelier. Il a mis l'accent sur l'engagement de la DP de Action Education qui s'est impliquée dans la préparation du présent atelier. Il a exhorté les OSC à s'impliquer activement afin qu'à l'évaluation, les objectifs soient atteints.

Le consultant Kader a réitéré son accompagnement autant que faire se peut. Il a apprécié l'ambiance qui a prévalu tout au long des 2 jours d'atelier. Il a exhorté les OSC a travaillé dans la synergie d'actions et non dans la dispersion. Il a félicité la DP de Action Education pour son engagement et reflète un prototype de femme de valeurs tant sur le plan social que religieux.



**LES 30, 31
OCTOBRE ET 06,
07 NOVEMBRE
2023**

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à la modération et au rapportage les 30, 31 octobre et 06, 07 novembre 2023 au Joyaux à Abomey-Calavi, de L'ATELIER DE FORMATION, des jeunes femmes de la cohorte du PAEG 1 sur « LE LEADERSHIP ET L'ENGAGEMENT POLITIQUE » du consortium RIFONGA-WANEP-FENEP, dans les départements de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau (Zone 1).

Le Programme d'Appui à l'Égalité du Genre (PAEG 1) est mise en œuvre avec l'appui financier de la Coopération Suisse au Bénin.

Ce module de formation qui porte sur la thématique « Leadership et engagement politique », a pour objectif général de renforcer les capacités de 167 filles / jeunes filles sélectionnées sur le leadership et l'engagement politique, afin de les rendre capables de s'affirmer amplement en tant que jeunes femmes politiques dotées d'un leadership avéré et de prouver leur maîtrise de l'organisation politico-administrative, des fonctions électives et nominatives et du système partisan du Bénin. De façon spécifique, les participantes sont capables sur le lieu de formation, de :

SAVOIR :

Maîtriser les notions de base, les caractéristiques, les styles et les domaines couverts par le leadership, ainsi que les parcours de leader ;

Connaître la différence et les interrelations entre la notion de Genre et celle de leadership politique ;

Maîtriser l'organisation administrative du pays ;

Faire le lien entre le genre, le leadership et l'engagement politique ;

Indiquer, de façon détaillée, les fonctions électives (Rôles et responsabilité des élus et des institutions du peuple), les fonctions nominatives et les caractéristiques du système partisan.

SAVOIR-ÊTRE :

Renforcer la sensibilité à l'engagement politique, à la culture du leadership, à la maîtrise de l'organisation administrative, du système partisan et des différentes fonctions qu'une actrice politique est amenée à assumer.

SAVOIR-FAIRE :

Adopter des styles de leadership valorisant son engagement politique ;

Démontrer l'organisation administrative et les caractéristiques saillantes du système partisan du pays ;

Expliquer à la communauté dans ses discours les fonctions électives et nominatives qu'une femme leader politique peut assumer.

Résultats attendus

A la fin de la formation, une fois retournées dans leurs circonscriptions électorales respectives, les résultats ci-après sont attendus des filles / jeunes filles :

S'identifier comme femmes leaders ;

Identifié leurs besoins d'amélioration ;

Maîtriser les caractéristiques et les styles de leadership ;

Construire leurs parcours de leadership ;

Prouver leur maîtrise de l'organisation politico-administrative ;

Appréhender mieux les contours de la décentralisation et de la gouvernance locale ;

Connaitre les différents styles de direction auxquelles peut recourir un leader ;

Mémoriser les rôles et responsabilités des élu-e-s des institutions et plus spécifiquement les rôles des femmes ;

Maîtriser les lois électorales et la gouvernance au sein des partis politiques ;

Maîtriser des fonctions électives et nominatives et du système partisan du Bénin.







Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à l'Atelier de formation d'OXFAM Bénin, les 28, 29 et 30 novembre 2023 à la résidence Céline Hôtel pour le compte du RIFONGA-Bénin

Mme Assiba Solange ZOTTO a pris part du 28 au 30 novembre 2023 à l'atelier de formation des ODDF, partenaires du projet « Voix et leadership des femmes » (VLF) d'OXFAM Bénin, dont l'objectif stratégique est d'appuyer le renforcement de capacités et les activités des organisations et mouvements locaux de femmes qui travaillent à renforcer le pouvoir des femmes et des filles, en vue de l'amélioration de la jouissance des droits humains pour les femmes et les filles, ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin.

L'atelier de "renforcement de capacités sur l'amélioration de la qualité des services des ODDF du fonds pluriannuel" est organisé pour l'atteinte de l'objectif « Améliorer la qualité des prestations de services des organisations de défense des droits des femmes pour faire progresser l'égalité entre les sexes au Bénin, incluant par des approches innovantes » du projet VLF.

L'objectif de l'atelier est de renforcer les capacités des Organisations de Défense des Droits des Femmes (ODDF) du projet VLF afin qu'elles développent de bonnes stratégies et un bon management pour améliorer la qualité des services offertes à leur cible.

Au terme de l'atelier, les ODDF maîtrisent les concepts, les stratégies, les outils et les méthodologies nécessaires pour améliorer la qualité de leurs services et par ricochet mieux donner satisfaction aux besoins de leurs bénéficiaires.

25 personnes dont 09 ODDF du projet VLF à raison de 2 personnes par ODDF (à savoir un membre du CA et un membre de la Direction exécutive ayant les aptitudes techniques requises et disposé à faire la restitution de la formation et à envoyer toute la documentation à OXFAM en temps réel) soit 18 personnes et 07 membres de l'équipe OXFAM : 07 (05 de l'équipe VLF, 01 CT Gestion de projet, 01CVA).

Jour 1 : les grandes lignes

- Mots de bienvenue du modérateur : Mr COLOKO Osé, Chargée de communication d'OXFAM Bénin,
- Mots de bienvenue de la Coordinatrice du projet VLF d'OXFAM, AGUEMON Anne Colette Yénoukounmè
- Validation de l'agenda de l'atelier
- - Pré – test
- 1^è communication par Mme Lucie, la CT Gestion de projets : Management Qualité-Bailleurs :

Définition de quelques concepts, Rôles des PTF et des ODDF dans le management de la qualité, Rôle des PTF et ODDF (voir communication)

- 2^è communication en ligne de Mme Suzanne RONDEAU : Management Qualité
- 3^è communication par Mr COLIKO : Les 7 principes du management de la qualité (voir communication)
- 4^è communication par la CRC, Mme Estelle SEGLA : Développement d'une expertise
- Evaluation de la deuxième journée par Mme SEAR VLF, Ginette

Jour 2 : les grandes lignes

- Point de l'évaluation de la 1^è journée par Mme Ginette
- Communication en ligne sur le Management Qualité de Suzanne ;
- Développement d'une expertise (suite et fin) par Mme Estelle SEGLA
- 5^è communication sur « l'amélioration de la qualité des services » par la Coordinatrice du VLF/OXFAM Bénin.

- Management de la qualité : Rapport Impact par Mr COLIKO

- Evaluation de la deuxième journée par Mme SEAR VLF, Ginette

Jour 3 : les grandes lignes

- Point de l'évaluation de la 2^è journée par Mme Ginette
- 6^è communication « Promotion des ODDF » par Mme Estelle SEGLA

- Evaluation globale de l'atelier de formation
- Post Test (individuel)

Les exposés sur les modules de formation sont suivis de questions-réponses et de discussions qui donnent l'occasion à chaque participant de faire ses apports. Une attention particulière est accordée aux attentes et préoccupations des uns et des autres.

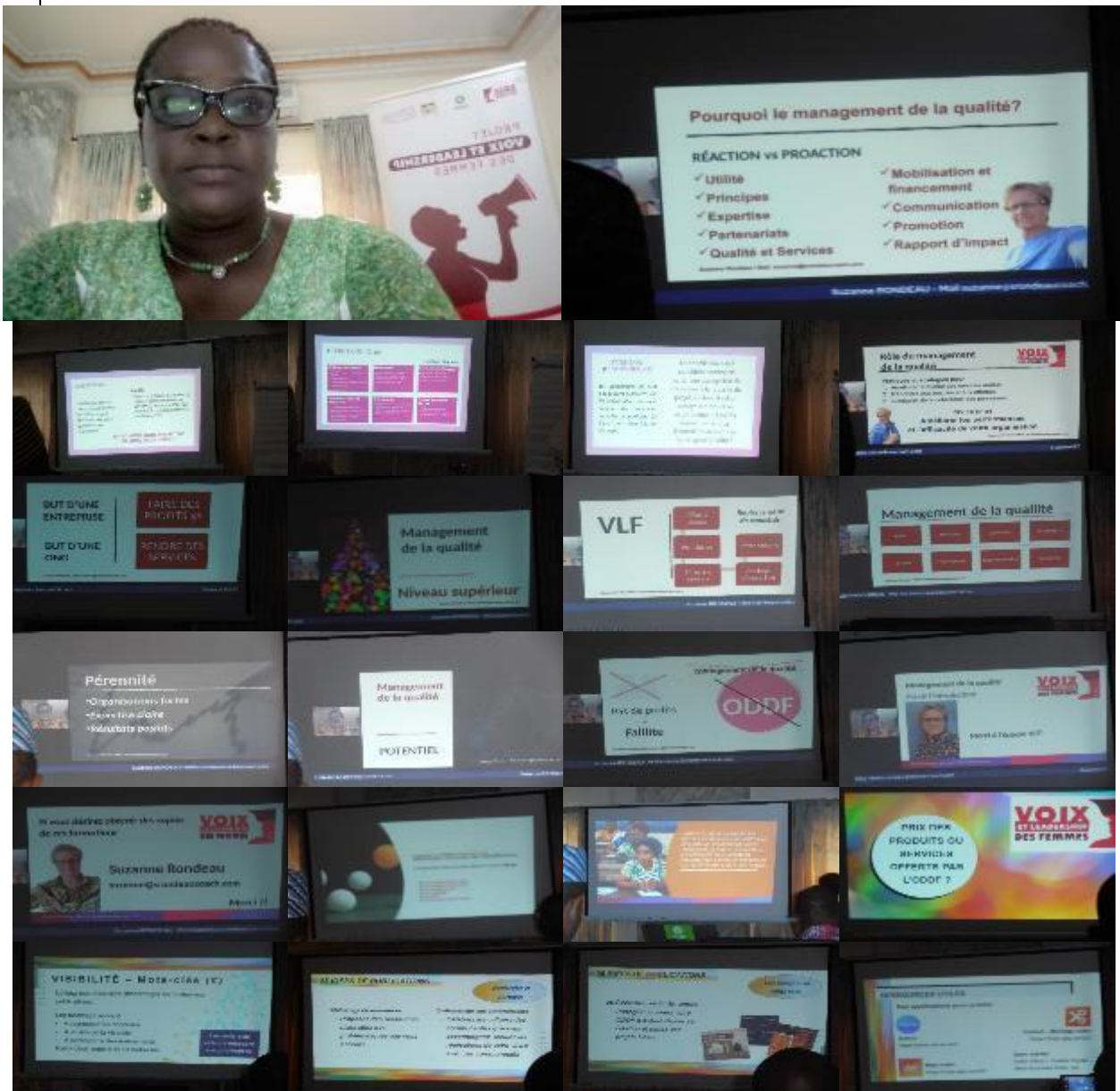
Notons qu'après chaque communication, les 02 représentants de chaque ODDF, se mettent en binôme pour travailler sur l'application au sein de chaque structure des principes concernés (voir les résultats des travaux de groupes).

Ces exercices pratiques constituent le point central de la formation ou de la facilitation, avec un accent mis sur les aptitudes. Ces exercices sont suivis de discussions enrichissantes.

Il est privilégiée, une méthodologie participative adaptée à l'apprentissage entre adultes composée des présentations suivies des clarifications et des échanges en plénière.

Les facilitateurs ont accompagné les ODDF dans l'assimilation des connaissances et compétences en management de la qualité et ont facilité l'acquisition du savoir et savoir-faire, l'utilisation des techniques de motivation, l'approche de formation centrée sur le problème et l'approche expérientielle qui reconnaît que les adultes apprennent mieux en réfléchissant sur leurs propres expériences personnelles.

A la réception des modules de formation très intéressants, une restitution sera faite aux membres.



Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), à la cérémonie d'hommage et aux obsèques du Feu **Bruno Melagbessi FANGNIGBE**, Maire de la Commune de Djakotomey.



08 – 09 Décembre 2023

Participation de Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente de l'ONG APASIC), Conseillère à la Communication et aux TIC du C.A. du RIFONGA-Bénin, représentante de Mme Léontine IDOHOU KONOU, Présidente du Conseil d'Administration du RIFONGA-Bénin, à L'ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE DE REFERENCE DU PROGRAMME APPUI A L'EGALITE DU GENRE, PHASE 1 (PAEG1), les 21 et 22 décembre 2023 à l'hôtel BEL AZUR de grand-Popo.

Le Programme d'Appui à l'Egalité de Genre, Phase1 (PAEG1) est une initiative de la représentation de la coopération suisse au Bénin. Il est mis en œuvre par trois consortia d'organisation de la société civile (OSC) répartis sur toute

Les 21 et 22 décembre

l'étendue du territoire national. Il s'agit du consortium BAANI qui couvre les départements de l'Alibori-Borgou-Atacora-Donga, consortium EDIDE pour Zou-Collines-Mono-Couffo et enfin le consortium CRWF pour l'Atlantique-Littoral-Ouémé-Plateau.

L'accompagnement des acteurs de mise en œuvre est assuré par le cabinet allemand GmbH encore connu sous le nom PARTICIP. Ce programme vise de renforcer l'égalité du genre au sein de la population béninoise et réduire ainsi de manière durable la vulnérabilité socio-économique de la population féminine au Bénin.

Les 21 et 22 décembre 2023, s'est tenu l'atelier de validation de l'étude de référence du Programme Appui à l'Egalité du Genre, phase 1 (PAEG1) dans la salle dénommée « Borgou » de l'hôtel BEL AZUR de grand-Popo. Etaient présents à cette grande rencontre,

la CP genre de la Coopération Suisse,

les experts de l'UGP (04 personnes)

les cadres du MASM intervenant sur le PAEG1 (05 personnes) et

les cadres des consortia d'OSC (BAANI (04), EDIDE (04), CRWF (04))

Les consultants (01 consultant principal et 01 consultante associée)

Le présent rapport fait la synthèse du déroulement dudit atelier.

Les grandes lignes :

Mot de bienvenue et ouverture

Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier

Présentation des résultats de l'étude de référence + débat

Travaux de groupe sur le cadre de mesure des résultats

Restitution en plénière et validation du CMR

Présentation du dispositif de suivi et évaluation du PAEG 1 +débat

Synthèse et évaluation de la journée

Présentation synthèse du jour 1

Travaux de groupe sur le dispositif de suivi et évaluation

Restitution en plénière et validation du dispositif

I- OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif global de cette activité est de valider les résultats de l'étude de référence du PAEG1

De façon spécifique, il s'agit de :

valider les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de résultats, d'effet et d'impact du cadre logique et les méthodes proposées pour renseigner les indicateurs ;

valider le dispositif mis en place pour la collecte des données et le suivi des indicateurs du programme.

valider le cadre de mesure des résultats.

II- RESULTATS ATTENDUS

le cadre de mesure des résultats du PAEG 1 est validé par les acteurs de mise en œuvre du PAEG1;

le dispositif de suivi des indicateurs/suivi et évaluation du PAEG 1 est validé ;

Mots de bienvenue de la CE à la suite du RSE pour souhaiter la bienvenue aux participants venus à l'atelier avant de rappeler l'objectif général de l'atelier.

Après les propos de la CE, la CP genre de la Coop Suisse, a pris la parole pour souhaiter aussi la bienvenue aux participants et leur souhaiter une bonne séance de réflexion

Introduction

Résumé méthodologique

Cadre de mesure

Travaux de groupe

Présentation du cadre logique réaménagé

Présentation du CMR

Trois (03) groupes sont constitués pour les travaux de groupe. Durant deux heures d'horloge, Il était question pour chaque groupe de parcourir le CMR et renseigner au niveau de la dernière colonne du CMR intitulé « commentaires, observations et propositions » les éventuels commentaires, observations sur les indicateurs d'impact et d'effet,

les données de base,

les cibles proposées pour les années 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026.

De plus, des propositions de reformulation de certains indicateurs ont été apportées

Le premier groupe représenté par sa rapporteur a présenté les fruits de leurs réflexions aux participants. A la suite de ce groupe, les rapporteurs des deux autres groupes ont apporté des compléments sur des aspects non pris en compte par le premier groupe.

Dans l'ensemble, sans être exhaustif, certaines valeurs cibles s'avèrent très ambitieuses, certains indicateurs sont parfois sous évalués comme par exemple l'indicateur relatif au nombre de femme élue député.

Présentation du dispositif de SE par le consultant

Parties prenantes

Outils et méthodes du SE (suivi de l'exécution opérationnel et suivi des résultats, instruments de planification, les tableaux de bord, le cadre logique, le CMR)

La synthèse des activités du jour 1 est présentée par le rapporteur de l'atelier suivi des observations

Deux (02) grands groupes composés chacun des membres des OSC et des membres du MASM sont constitués. Il s'agissait pour chaque groupe constitué de lire le dispositif de suivi-évaluation conçu par l'équipe de consultants, et d'en ressortir à travers un tableau Excel « les Appréciations Globales » et les « suggestions » du groupe suivant le plan adopté ci-après :

Apprécier les Composantes du Système de Suivi Evaluation

Apprécier les parties prenantes de ce dispositif de SE

Apprécier les outils et Méthodes de ce dispositif de SE

Apprécier la Collecte et l'Organisation de L'information au niveau de ce dispositif

Apprécier le Fonctionnement du dispositif de Suivi Evaluation

Apprécier l'organisation des informations

Appréciation Globale du Dispositif du Suivi Evaluation

Les résultats des travaux de groupes ont été présentés par les rapporteurs de chaque groupe suivi des amendements et compléments des uns et des autres.

Les résultats ont été ensuite reversés à l'équipe de consultants pour exploitation. Synthèse avec point de l'évaluation recueilli (près de l'évaluateur)
 Conclusion / Clôture de la journée
 Les mots de clôture ont été prononcés par la CE/PAEG1 pour féliciter les participants pour leur participation active aux travaux de validation de l'étude de référence avant de souhaiter un bon retour à tous et à toutes.



**27 Décembre
2023**

Participation de l'ONG APASIC, membre du « Groupe de Co développement accès à la terre » de OXFAM Bénin, représentée par Mme Assiba Solange ZOTTO (Présidente du C.A.), à la mission préparatoire du groupe, aux côtés de Mme Blandine SINTONDI YAYA du REPSFECO Bénin et de Mr ABALLO K. Jean-Luc de Espoir pour Tous pour l'organisation d'un plaidoyer auprès des 83 chefs de village, 19 élus communaux et 09 propriétaires terriens, pour faciliter l'attribution des terres non mises en valeur aux femmes. Séance de travail avec le Secrétaire Exécutif de la Commune de Djakotomey, Mr Wenceslas LOKONON et le Chef de l'Arrondissement de Kinkinhoué Mr Célestin KPLABOU.



**Janvier à
Décembre
2023**

Participation de l'ONG APASIC représentée par quelques responsables et membres à diverses séances virtuelles d'informations, de consultation et de renforcements de capacités (webinaires) sur diverses thématiques par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

I) DIFFICULTES RENCONTREES

L'absence d'une équipe dynamique de projets autour de la Responsable Chargée des Programmes et Projets a fait que l'ONG APASIC n'a pas pu bénéficier des subventions pour la mise en exécution de ses projets tout en participant à quelques appels à projets. Faute de disponibilité de ressources, nos interventions réduites sur le terrain ont laissé nos bénéficiaires/communautés (surtout les groupements de femmes rurales) sans renforcements de capacités et sans soutien.

Pour faire face aux charges de fonctionnement ainsi que la mise en exécution des quelques-unes de nos activités, nous faisons appel à une mobilisation des ressources à travers les cotisations, les souscriptions volontaires des membres, des sympathisants, des connaissances, des collègues et à des efforts de rationalisation des dépenses.

II) LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

En 23 ans d'existence, l'ONG APASIC dispose d'une banque de projets et l'existence de ce lot de projets, permettra de répondre dans les délais aux appels lancés par les partenaires en mobilisant une équipe dynamique de projets et en tenant compte des domaines d'intervention des Partenaires Techniques et Financiers pour un meilleur positionnement de l'ONG APASIC.

Il est urgent pour l'ONG APASIC d'envoyer une équipe auprès des Partenaires Techniques et Financiers présents au Bénin pour mieux se faire connaître et connaître aussi leurs domaines et zones d'interventions et répondre au mieux aux appels à projets. Poursuivre la visibilité faite autour de nos actions sur les réseaux sociaux qui nous a permis de mener certaines actions grâce à la philanthropie locale (soutiens des connaissances et mêmes des inconnus).

Rechercher des fonds et moyens matériel pour la mise en exécution des activités du plan d'action quinquennal (2024 - 2028) élaboré.

Rechercher des formateurs pour renforcer les capacités des populations rurales, en particulier, les femmes des groupements ruraux (en gestion administrative et financière des groupements, en techniques d'agriculture, d'élevage, de maraichage, de pisciculture, de transformation des produits agricoles, d'entreposage et de stockage des produits agricoles, de jardinage, ...) et l'alphabétisation en langues et l'apprentissage en français élémentaire.

CONCLUSION

La mission, la vision et le but de l'ONG APASIC : « Contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en organisant les femmes/filles surtout rurales en vue de leurs autonomisations, de la connaissance et du bénéfice de leurs droits afin qu'elles assument leurs rôles de mères pour le meilleur intérêt et la protection de leurs enfants et de la communauté » ; « Faire du Bénin, un modèle de développement dans la sous-région à travers l'accompagnement et l'appui des communautés rurales surtout les femmes dans leur processus de Développement Participatif et Durable en vue d'insuffler un dynamisme aux regroupements, par des actions de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation pour permettre l'avènement d'une société pacifique, équitable, conviviale, fraternelle et paisible » ; « Promouvoir le développement à travers des actions sociales et des initiatives communautaires en vue de promouvoir l'entreprenariat par l'information, la communication, le changement de comportement, la formation et la sensibilisation. », permettent d'affirmer qu'elle impacte les indicateurs nationaux mis en place par le gouvernement béninois à travers ses actions.

De l'effort fourni par son Conseil d'Administration, son Bureau Exécutif, ses membres, ses Réseaux partenaires à divers niveaux (à travers son implication dans la mise en œuvre de leurs activités) et des soutiens (des sympathisants, des connaissances, des collègues), l'ONG APASIC manifeste une satisfaction du fait que sans grands moyens, elle n'est pas restée oisive. Mais tant qu'il reste à faire, c'est comme si rien n'est fait.

L'ONG APASIC œuvre encore et toujours pour : Ensemble, mobilisons les bonnes volontés pour l'humanitaire !

Il est très vital pour son existence, que l'ONG APASIC se bat plus pour la mobilisation des ressources afin de répondre aux préoccupations de développement.